

le démocratique

Marchandisation: la lutte exemplaire des étudiants québécois

Publication trimestrielle de l'Appel pour une école démocratique (Aped) • N°50, juin 2012 • 3 euros



sommaire

DOSSIER: LA LUTTE EXEMPLAIRE DES ÉTUDIANTS QUÉBÉCOIS

PAGE 4

MARIE-DO EN PROFESSIONNELLE

PAGE 18

ESPAGNE: L'AUSTÉRITÉ FRAPPE AUSSI L'ENSEIGNEMENT

PAGE 21

APED/OVDS

PAGE 24

MÉTÉO DES PLAGES

PAGE 28

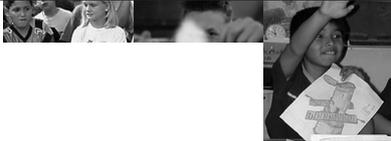
BRÈVES

PAGE 30

LIRE: LA FINANCE IMAGINAIRE PAR GEOFFREY GEUENSz

PAGE 34





l'école démocratique

**Avenue des Volontaires 103, Bte 6
B-1160 Bruxelles**

Tél.: +32 (02) 735 21 29

Courriel: aped@ecoledemocratique.org

Site: www.ecoledemocratique.org

*Une publication trimestrielle de l'Appel
pour une école démocratique (Aped).*

Existe également en néerlandais.

*Comité de rédaction: Tino Delabie, Nico
Hirtt, Jean-Pierre Kerckhofs, Philippe*

Schmetz, Hugo Van Droogenbroek.

Maquette et mise en page: jean-marie gilson

Abonnements

Abonnement simple: 10 euros

Abonnement + affiliation: 12 euros
(ou plus, selon vos moyens).

Mode de paiement

Belgique: virement bancaire au compte
000-0572257-54 de l'Aped.

France: nous envoyer un chèque
au nom de Nico Hirtt.

Articles

*Les articles ou propositions d'articles
doivent nous parvenir par e-mail,
au format RTF, OpenOffice ou Word.*

*Le Comité de rédaction se réserve le droit
d'abrégier les articles, d'y apporter des
corrections mineures et d'en modifier les
titres et intertitres.*

Droit de copier

*Les textes publiés ici peuvent être librement
diffusés et reproduits par quelque moyen
que ce soit. Nous vous prions cependant
d'en mentionner clairement l'origine
et d'indiquer au moins un moyen de
contacter l'Aped (adresse, téléphone ou
e-mail). Merci de nous faire parvenir un
exemplaire de toute publication reprenant ou
citant des extraits de l'École Démocratique.*



***L'Aped** se bat afin que tous les jeunes
accèdent par un enseignement public,
gratuit et obligatoire, aux savoirs qui
donnent force pour comprendre le monde
et pour participer à sa transformation.
Une farde de présentation de l'Aped,
comprenant notre texte de base,
est disponible sur simple demande.*

Éditorial



LE FOSSÉ

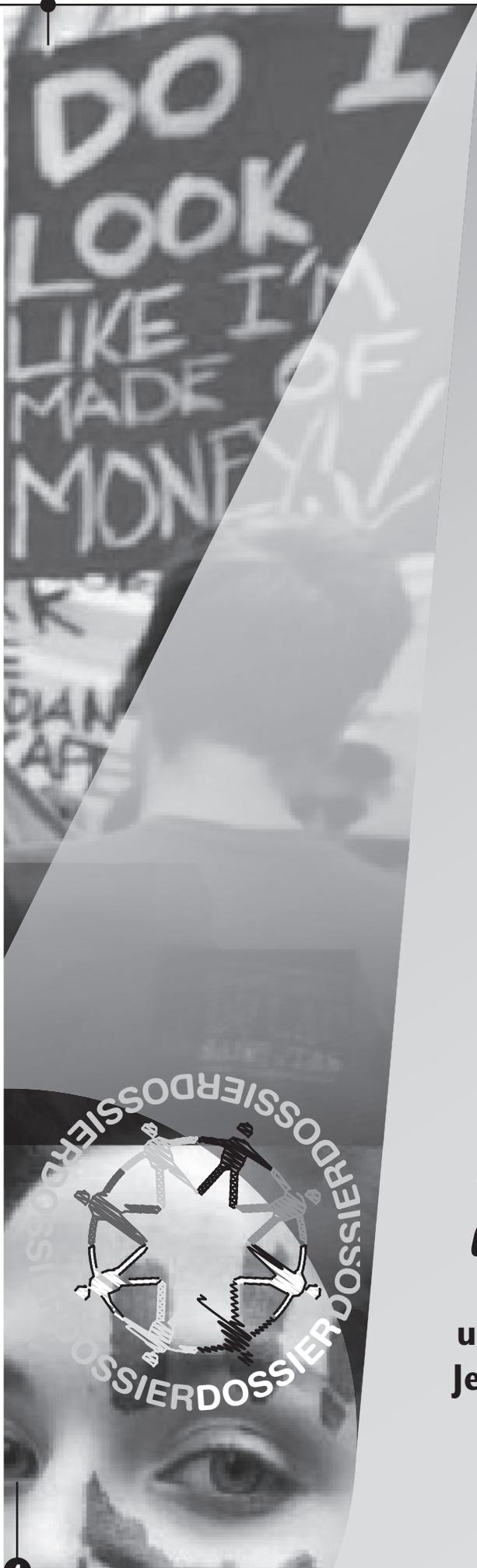
Le 30 mai dernier, le BSI organisait une journée d'étude intitulée : "Vers un enseignement bruxellois ?" BSI, ça ne vous dit rien ? Il s'agit d'une structure permanente émanant d'une convention entre les trois universités bruxelloises : ULB, VUB et FUSL. Le sigle BSI signifiant "Brussels Studies Institute". Voilà bien des gens bizarres. Ils ne savent pas que les francophones et les néerlandophones sont incapables de fonctionner ensemble. Que leurs mentalités sont trop différentes. Qu'il vaut mieux qu'ils soient "chacun de leur côté". Alors du coup, ils collaborent sur un certain nombre de questions qui concernent notre capitale. Et notamment sur ce que devrait être l'enseignement bruxellois. Et figurez-vous qu'ils arrivent plus ou moins aux mêmes conclusions que nous. Notez que c'est assez logique : nous aussi on est bizarre puisqu'on a des sections en Flandre et en Wallonie. Et même à Bruxelles !

Nous pensons que l'enseignement dans la Région Capitale devrait être bilingue et pris en charge par une structure commune. Il y a, partout en Belgique, de nombreux acteurs (réseaux, ...) qui rendent très complexe notre système éducatif. Et à Bruxelles on rajoute une couche avec deux pouvoirs de tutelle distincts : la Communauté Flamande et la Communauté Française. Pour nous, idéalement, il faudrait que le fédéral chapeaute à nouveau l'enseignement. C'est la seule manière pour que tous les jeunes de ce pays bénéficient des mêmes conditions d'encadrement et de financement. Du moins que ce soit en fonction de leurs besoins. Mais nous ne vivons pas sur une autre planète.

Nous savons que ce n'est pas pour demain. Alors nous pensons que ce serait un progrès si la Région Bruxelloise prenait en main le sort de l'enseignement sur son territoire (voir ED 49, mars 2012). D'où une seule structure pour la politique éducative, notamment la régulation de l'affectation des élèves. La régionalisation rendrait aussi possible l'organisation d'un enseignement bilingue. Nous sommes donc proches du BSI sur cette question. Et le politique, qu'en pense-t-il ? Les intervenants des différents partis présents à la journée d'étude (Ecolo, MR, Open VLD et SPa) sont tous contre ! Mais ils veulent une meilleure coordination entre les Communautés. Ainsi qu'entre elles et la Région. C'est vrai, pourquoi faire simple quand on peut faire compliqué ? Les faits prouvent que ça ne fonctionne pas. Mais plutôt que de prendre des mesures institutionnelles pour améliorer le fonctionnement, ils s'y opposent. Qu'attendent-ils alors pour "améliorer la coordination" ? Pourquoi ne le font-ils pas ? Ah, j'oubliais : chacun le veut, mais c'est à cause des autres que ça ne fonctionne pas... et les petits jeux politiques de reprendre.

Pendant ce temps, les jeunes bruxellois de milieux populaires continuent de se dépêtrer dans un système toujours plus inégalitaire. Décidément, même dans ce domaine, le fossé entre le politique et la population devient de plus en plus abyssal.

Jean-Pierre Kerckhofs



Marchandisation: *la lutte exemplaire des étudiants québécois*

**un dossier de
Jean Peltier**



«la lutte exemplaire des étudiants québécois»

La décision du gouvernement libéral québécois de Jean Charest d'augmenter de 75 % les frais d'inscription n'est, selon celui-ci, qu'une mesure de rattrapage par rapport à la norme établie en Amérique du Nord. Or, ce modèle défendu dans les hauts lieux de la pensée dominante, depuis l'OCDE jusqu'à la Commission européenne, commence à prendre l'eau.

Dans le monde entier, les révoltes contre le modèle néolibéral d'enseignement supérieur se multiplient : grève des étudiants anglais à l'hiver 2010, des étudiants chiliens en 2011, des étudiants québécois et espagnols aujourd'hui.

Cette multiplication des luttes ne doit rien au hasard. L'alourdissement des charges pesant sur les familles et les étudiants vient frapper les couches sociales les moins favorisées mais aussi une masse croissante de membres des couches moyennes en voie d'appauvrissement.

La situation est particulièrement dramatique en Europe. Les pays les plus frappés par les conséquences de la crise financière sur les budgets publics, de l'Irlande à la Grèce en passant par l'Italie et l'Espagne, ont tous eu recours à l'augmentation des frais d'inscription, dans le but évident de rejeter une partie de l'endettement public sur l'endettement privé d'une partie de la population.

L'enseignement supérieur, la prochaine bulle financière à exploser ?

Mais le modèle de financement privé de l'enseignement supérieur est aujourd'hui confronté à un autre problème profond, en particulier aux États-Unis. Dans un article remarquable, intitulé « Endettement étudiant : une bombe à retardement aux États-Unis », le quotidien québécois *Le Devoir* faisait le 14 mai dernier le point sur la dette des étudiants américains. Celle-ci a quintuplé en douze ans pour atteindre 1.000 milliards de dollars, soit une dette moyenne par étudiant de 25 000 \$!

Cet article n'hésitait pas à écrire : « On commence à parler d'une bulle comparable à celle des subprimes, ces prêts hypothécaires à risque, dont l'éclatement avait plongé les États-Unis et le monde dans une grave récession en 2008. Plus du tiers des dettes d'étudiants sont « titrisées », c'est-à-dire regroupées puis cédées à des investisseurs sous forme de produits dérivés. Il y a pour 400 milliards

de dollars de SLABS en circulation chez nos voisins du Sud : il s'agit de papiers commerciaux appuyés sur des actifs (PCAA), en l'occurrence des prêts étudiants. »

C'est donc une nouvelle « bombe » qui menace le système bancaire.

D'après l'article de Christian LAVAL, *La formidable grève des étudiants québécois* (<http://www.europe-solidaire.org/spip.php?article25292>)





«la lutte exemplaire des étudiants québécois»

Québec:
le "Printemps Érable"
des étudiants

par Jean Peltier



Les étudiants de l'enseignement supérieur et universitaire québécois sont en grève générale depuis trois mois contre l'augmentation des frais de scolarité.

Le 13 février 2012, les étudiants québécois ont lancé une grève générale au finish contre l'augmentation des droits d'inscription prévue par le gouvernement libéral dirigé par Jean Charest. Trois mois après, malgré les pressions, malgré la répression, cette grève continue toujours. Avec détermination et imagination. Et massivement. Plongée dans cet impressionnant mouvement de colère de la jeunesse québécoise.

Droits d'inscription : + 75% en cinq ans !

A l'origine de ce mouvement, une décision du gouvernement québécois concernant une hausse des droits d'inscription à l'université (au Canada, la fixation du montant de ces droits est du ressort des gouvernements de chacun des dix Etats fédérés, dont le Québec).

Cette hausse est particulièrement brutale : 325 dollars (250 euros) de plus chaque année pendant cinq ans, à compter de l'année scolaire 2012-2013, pour atteindre donc 1.625 dollars (1.250 euros) au total. Les droits d'inscription passeront ainsi de 2.168

dollars (1.700 euros) en 2011-2012 à 3.793 dollars (presque 3.000 euros) en 2016-2017. En cinq ans, ils auront donc augmenté de 75%. L'intention du gouvernement est d'atteindre la moyenne canadienne qui est actuellement de 4.000 dollars (3.100 euros) par année. Actuellement, le Québec a les frais de scolarité les plus bas en Amérique du Nord, suite aux luttes importantes menées par les étudiants et les travailleurs québécois pour défendre un enseignement accessible au plus grand nombre possible de personnes. Au terme d'une enquête, une association étudiante a estimé à 30.000 le nombre d'étudiants issus de familles à revenus modestes qui quitteraient le parcours universitaire en cas d'application de cette mesure.

En 2007, une augmentation de 500 dollars sur cinq ans a déjà été adoptée comme première étape de la déréglementation des frais de scolarité. La nouvelle augmentation a été décidée par le gouvernement Charest dans son budget 2010 qui comprend par ailleurs de nombreuses autres mesures tout aussi brutales qui visent à détruire, étape par étape, les conquêtes sociales de la population québécoise : augmentation des charges pour l'électricité (sauf pour les 150 plus grandes entreprises au Québec qui sont trop importantes, selon le premier ministre Jean Charest, pour être soumis à des charges accrues!), instauration d'une taxe santé de 200 dollars par personne, indépendamment des revenus, sous le prétexte de « sauver le système de santé publique »,...

De la boule de neige à l'avalanche

En novembre dernier, une manifestation réunit plus de 25.000 étudiants, ce qui en fait alors l'une des plus importantes manifestations étudiantes jamais vues dans la province. Mais ce n'est qu'un début. C'est le 13 février que le mouvement actuel démarre vraiment, avec le vote de la grève par plusieurs facultés de l'Université du Québec à Montréal et de l'Université Laval. Le lendemain, 11.000 étudiants sont en grève. Le 20 février, ils sont 30.000. Le mouvement s'emballe alors. Le 4 mars, ils sont 120.000 à boycotter les classes. Le lendemain, 30.000 étudiants des CEGEP partent à leur tour en grève.

Mais, dès le début, le mouvement va beaucoup plus loin qu'une simple grève des cours. Piquets de grèves, assemblées régulières, actions devant les bâtiments officiels, blocages de ponts, spectacles de rue, manifestations locales,... se succèdent et rythment le quotidien des grévistes. D'autant qu'en face, le gouvernement campe sur ses positions et refuse tout dialogue, tandis que la police intervient d'une manière



«la lutte exemplaire des étudiants québécois»

inhabituellement brutale contre les actions des étudiants. Le 7 Mars, la police charge une manifestation ; il y a des dizaines de blessés, dont un étudiant qui perd un œil suite à un tir de grenade à bout portant.

La brutalité de la répression galvanise le mouvement. Intelligemment, la direction de la CLASSE multiplie les appels à la solidarité et lie le combat des étudiants à celui des autres secteurs de la population visés par les mesures d'austérité. Dimanche 18 mars, des « manifestations familiales » se déroulent dans les principales villes. 30.000 personnes défilent dans Montréal, des milliers d'autres font de même à Québec, Sherbrooke et Alma. Le lendemain, le cap des 200.000 grévistes est atteint, soit la moitié des étudiants du Québec !

Le 22 mars, c'est l'apothéose : la manifestation nationale réunit plus de 300.000 participants à Montréal, une des plus grandes manifestations politiques de toute l'histoire du Québec et même du Canada ! Une marée d'étudiants scande "*Criens plus fort pour que personne ne nous ignore*", "*On veut étudier, on ne veut pas s'endetter*", "*Un peuple instruit jamais ne sera vaincu*". Ce jour-là, on compte 300.000 étudiants et collégiens en grève.

Vers un Printemps Érable

Le débat est maintenant national et occupe le premier plan de l'actualité. Il ne s'agit plus d'une discussion comptable sur quelques centaines de dollars en plus ou en moins mais d'un choix de société, entre ceux pour qui l'université est un investissement personnel permettant aux étudiants de maximiser leurs chances d'obtenir un emploi bien rémunéré et ceux qui proclament que l'accès pour tous à l'éducation supérieure est un droit et qu'il doit être gratuit. Et cette opposition déborde largement le monde de l'enseignement. Dans les rues de la province, les anti-hausse ont épinglé sur leurs vêtements un carré de tissu rouge – la hausse mettra les étudiants carrément dans le rouge – et les pro-hausse, nettement moins nombreux à s'afficher publiquement, arborent un carré de tissu vert – il faut aller de l'avant avec l'augmentation.

A l'occasion de cette manifestation, l'idée d'un "printemps érable" fleurit, une claire référence au mouvement de contestation dans le monde arabe et au sirop d'érable, un des emblèmes du Québec. Elle va se concrétiser dans les semaines suivantes. Car, au grand dam du gouvernement, le soufflé ne retombe pas après la manifestation. Au contraire, les actions continuent de plus belle : blocages de ponts et de

routes, occupations de ministères,... Et le 25 avril – deux mois et demi après le début du mouvement et un mois après la grande manifestation nationale - le mouvement de grève générale illimitée regroupe toujours près de 200.000 étudiants !

Dès lors, pour le gouvernement, la donne se modifie peu à peu. Jusqu'ici, il a campé sur ses positions : maintien intégral des mesures d'augmentation des droits d'inscription, aucun dialogue avec les étudiants, répression des actions étudiantes d'une brutalité inhabituelle. Mais cela n'a pas empêché le mouvement de gagner en ampleur, il jouit d'une large popularité dans la société, le risque de contagion est réel dans tous les autres secteurs hors enseignement touchés eux aussi par les mesures d'austérité. Paradoxalement, le dernier grand atout du gouvernement, c'est le fait que les trois grandes fédérations syndicales de travailleurs du Québec (FTQ, CSN) ne dépassent pas le stade du soutien verbal aux étudiants et refusent de se lancer dans la brèche ouverte par les étudiants pour organiser une lutte d'ensemble contre les mesures d'austérité.

L'aille la plus consciente du mouvement étudiant est d'ailleurs bien consciente, elle aussi, du risque de l'isolement de la lutte étudiante si la sympathie de l'opinion publique ne se concrétise pas rapidement sous une forme plus décisive. C'est pour cela que le 25 avril, la CLASSE lance un appel public intitulé « Vers une grève sociale. La grève est étudiante, la lutte est populaire ! ». Ce manifeste appelle à « une généralisation de la grève étudiante sur les lieux de travail » et, pour cela, à « construire cette grève sociale à la base en lançant la discussion sur les lieux de travail sur la manière de désertir nos occupations quotidiennes, en appelant à des assemblées générales dans nos syndicats locaux afin de discuter de la possibilité de mettre en place une telle grève, à contacter les groupes communautaires dans nos quartiers pour faire des assemblées citoyennes sur la grève sociale. »

Un petit round de négociations...

Le gouvernement Charest décide alors d'ouvrir une négociation avec les organisations étudiantes. Le 5 mai, elles aboutissent à un projet d'accord,... qui est immédiatement sujet à des appréciations très variables : pour la ministre de l'enseignement, il s'agit d'un « terrain d'entente » ; pour les syndicats de travailleurs ayant assisté aux négociations, c'est une "feuille de route" ; pour les organisations étudiantes, une simple « offre » ! Et cette offre n'est pas bien épaisse : elle repose essentiellement sur un étalement des augmentations des coûts d'inscription,



«la lutte exemplaire des étudiants québécois»

qui seraient étalées sur 7 ans au lieu de 5 ans, et de quelques concessions mineures, comme le fait que les frais annexes imposés aux étudiants par les universités seraient réduits en fonction de potentielles économies qui pourraient être identifiées par un comité qui examinerait le mode de gestion des établissements (mais la ministre reconnaît elle-même que ces économies pourraient bien être nulles...).

Pour la grande masse des étudiants en grève depuis de longues semaines, c'est imbuvable. Les assemblées étudiantes locales qui sont appelées à discuter et voter sur ce projet d'accord, le rejettent à plus de 80% des votants.

Loin de se décourager ou de se diviser, les étudiants décident d'occuper la rue en manifestant, non plus ponctuellement, mais en permanence ! Tous les soirs, des milliers d'étudiants défilent dans les rues de Montréal et d'autres villes. Mais la tension est maintenant de plus en plus forte. Face au camouflet qu'il vient d'engager, le gouvernement Charest en revient aux méthodes classiques : la répression. Chaque jour, il y a des dizaines d'arrestations. Plus grave encore, depuis le début du mouvement, deux étudiants ont perdu un œil suite à des tirs de grenade à bout portant, plusieurs autres ont été victimes de fractures du crâne provoquées par les matraques.

...puis retour à la matraque

Et le gouvernement vient de sortir de son chapeau un projet de « loi spéciale » incroyable, qui vise à tuer dans l'œuf le droit de manifester. Le texte instaure notamment toute une série d'amendes pour les organisateurs de piquets de grève, allant de 1.000 à 125.000 dollars (de 777 euros à 97.000 euros). Un individu seul, par exemple, encourrait une amende de 1.000 à 5.000 dollars. Une association d'étudiants qui organiserait un tel rassemblement ou lancerait le mot d'ordre de bloquer l'accès à une université risquerait, elle, de devoir payer de 25.000 à 125.000 dollars (de 20.000 à 100.000 euros), le double en cas de récidive.

Le projet de loi prévoit également que les organisateurs de manifestations déclarent aux autorités, au moins huit heures avant le départ, la date, l'heure, la durée, le lieu et l'itinéraire du cortège. Enfin, le texte définit les conditions de la suspension du semestre en cours jusqu'à la mi-août dans les établissements en grève.

Avec cette loi, immédiatement surnommée la « loi matraque » par les étudiants et toute l'opposition sociale et politique, le gouvernement Charest vient de « mettre le feu aux poudres comme jamais auparavant », a lancé Gabriel Nadeau-Dubois. Le porte-parole de la CLASSE dit même qu'il ne peut plus rien faire pour calmer ses membres. « Le gouvernement a craché au visage d'une génération » a-t-il ajouté. Cette loi spéciale vise à « brimer le droit de grève des étudiants », a-t-il ajouté. Mais « aucune loi ne va nous empêcher de manifester et de se mobiliser. Ce n'est pas à coup de lois et de matraques qu'il va faire taire la jeunesse. On invite les gens à descendre dans la rue tous les jours, jusqu'à l'automne, pour le faire reculer. »

Mais Charest a peut-être joué avec le feu. Un très large front est en train de se construire contre cette loi, qui est condamnée évidemment par les associations étudiantes mais aussi par les trois confédérations syndicales de travailleurs, l'opposition de gauche, des associations de juristes, Amnesty International, ... et beaucoup d'autres. Les manifestations quotidiennes sont ainsi devenues autant d'occasions de dénoncer le tournant ultra-autoritaire choisi par le gouvernement.

A suivre...



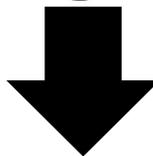


«la lutte exemplaire des étudiants québécois»

La gratuité
de l'université:
autopsie d'un principe
perdu

par Jean Peltier

3



Il y a 50 ans, alors que le Québec entreprenait son plus gros chantier à ce jour en éducation, la gratuité scolaire et des études supérieures s'est érigée comme pilier de la société. Le principe de la gratuité avait le vent dans les voiles dans les années soixante. Force est d'admettre qu'il a dévié de sa trajectoire 50 ans plus tard, alors qu'il a totalement disparu du discours des élites politiques et économiques. Autopsie d'un principe moribond.

Aussi tranquille fût-elle, la « Révolution tranquille » n'a que très peu transformé les positions des acteurs dans le débat sur la hausse des droits de scolarité. Le rapport dirigé par Mgr Alphonse-Marie Parent, vice-recteur de l'Université Laval, volumineux ouvrage en cinq tomes d'une commission royale d'enquête sur l'état de l'éducation dans les années 60, en témoigne. Hier comme aujourd'hui, les universités, toujours en quête de revenus, réclament que les frais de scolarité, qui « n'ont pas subi la même hausse que le coût général de la vie », représentent une plus grande part du budget des universités. Quant aux étudiants, ils ripostent que « les frais de scolarité constituent une entrave à la démocratisation de l'enseignement supérieur ». Entre les deux, un État qui, reconnaissant l'importance des études supérieures, tentait d'en « favoriser l'accès » par un régime de prêts et bourses très semblable à l'actuel. Cela vous rappelle quelque chose ? Certes, rien n'a vraiment changé, à une exception près : le principe de la gratuité, qui avait le vent en

poupe, s'est muté en concept moribond, rarement évoqué dans le débat sur le financement des universités, absent totalement du discours des gens d'affaires et du gouvernement. La gratuité serait reléguée aux oubliettes avec un bon nombre d'utopies si elle n'était pas revendiquée depuis 2001 par l'Association pour une Solidarité syndicale étudiante (ASSE) et, avant elle, par leurs prédécesseurs, le Mouvement pour le Droit à l'Éducation (MDE) et l'Association nationale des Étudiantes et des Étudiants du Québec (ANNEQ). Là encore, l'idée a été momentanément mise au rancart par la Coalition large de l'ASSE (CLASSE), le temps de la grève, au profit d'un discours prônant le gel.

Le respecté sociologue Guy Rocher, qui a été membre de la commission Parent, confiait cette semaine au Devoir [le grand quotidien de Montréal - NDLR] que la gratuité n'a rien d'une utopie. « Il s'agit d'un choix de société qui coûterait 1 % du budget du Québec », a-t-il rappelé. Selon la commission Parent, la gratuité était « souhaitable à long terme », même s'il a été recommandé que les frais exigés pour fréquenter l'université demeurent en raison des trop grands coûts de la réforme complète du système d'éducation qui s'opérait.

L'émergence du principe de gratuité

Ainsi, il y a 50 ans, alors que le Québec entreprenait son plus gros chantier à ce jour en éducation, la gratuité scolaire et des études supérieures s'est érigée comme pilier de la société. Il était même question d'un salaire étudiant « pour les plus nécessiteux ». Par ce principe, on désirait notamment « démocratiser le savoir, éliminer toute barrière psychologique et financière à l'accessibilité et former des cadres scientifiques et professionnels dont le Québec [avait] un urgent besoin ». Politiquement et économiquement, c'était l'éveil tranquille d'une province en pleine émancipation.

Ailleurs au Canada, sauf à Terre-Neuve où on envisageait d'introduire graduellement la gratuité universitaire, les universités, qu'elles fussent publiques ou privées, exigeaient des droits de scolarité semblables à ceux du Québec, soit environ 500 \$ (3.700 \$ aujourd'hui). Aux États-Unis, où cohabitent les universités privées et les universités d'État, les droits variaient de la gratuité complète à des montants allant jusqu'à 1700 \$ (12.400 \$ aujourd'hui). Le portrait européen ressemblait en tous points à celui d'aujourd'hui : c'était la gratuité totale en Suède, en Union soviétique et en France (sauf pour le coût d'inscription) et des droits de scolarité dérisoires en Allemagne, en Suisse, aux Pays-Bas et en Belgique. Bien que les droits exigés y



«la lutte exemplaire des étudiants québécois»

étaient très peu élevés à l'époque comparativement à aujourd'hui, c'était en Angleterre que les études supérieures coûtaient le plus cher, soit entre 180 et 225 \$ (entre 1.300 et 1.650 \$ aujourd'hui).

Ainsi, à l'international, la conjoncture était favorable à la gratuité. Le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels des Nations unies a été adopté et ouvert à la ratification dès 1966, mais n'est entré en vigueur que dix ans plus tard. Le Canada en fait partie. Il stipule que « l'enseignement supérieur doit être rendu accessible à tous en pleine égalité, en fonction des capacités de chacun, par tous les moyens appropriés et notamment par l'instauration progressive de la gratuité », peut-on lire à l'article 13, alinéa 2c).

Jean-Pierre Proulx, journaliste et professeur retraité de la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université de Montréal, constate que le mot « notamment » du pacte onusien a pu laisser place à l'interprétation. « On peut s'appesantir sur ce mot, le Canada [et le Québec à la suite d'un décret] est toujours lié à cette déclaration qui prône la gratuité comme idéal », note-t-il. Des munitions pour miner le concept ?

Un changement économique...

Le philosophe et spécialiste des questions d'éducation Normand Baillargeon résume éloquemment le chemin parcouru de l'idée de gratuité, des années soixante à nos jours. « On est passés d'un moment historique au Québec, où un monseigneur de l'Église défend un projet pour moderniser l'éducation à une époque, une cinquantaine d'années plus tard, où ce projet nous est devenu complètement étranger. »

Pour Yvan Perrier, professeur de sciences politiques au CEGEP du Vieux-Montréal, le rôle et la mission des universités ont été carrément perdus de vue. « Les gens se sont mis à faire des appréciations très subjectives et ont perdu de vue le rôle du système scolaire. On parlait davantage du contexte nord-américain en nous positionnant sur le même front, sous prétexte que les droits étaient moins élevés au Québec. Mais on ne s'est pas demandé à quoi devait servir le système d'éducation universitaire », avance celui qui est cosignataire, avec Guy Rocher, de la lettre rendue publique par Le Devoir cette semaine.

Se répercutant sur les finances publiques, les crises économiques du début des années 80 et des années 90 ont desservi le rôle des universités, croit-il. « C'est à ce moment-là qu'on a vu le gouvernement prendre le virage de l'utilisateur payeur. S'est ensuivi un discours axé sur l'égoïsme social, une compétition entre les individus.

Il y a des mesures de durcissement à l'égard des assistés sociaux. On commence à faire des distinctions entre les aptes et les inaptes au travail, et les aptes au travail doivent repenser à se requalifier pour retourner sur le marché du travail. C'est une vision marchande du système d'éducation qui apparaît, celle qui dit que c'est à l'individu d'assumer son investissement », explique M. Perrier, spécialiste des rapports entre l'État et les syndicats du secteur public.

Selon Normand Baillargeon, la trajectoire de la gratuité a à ce point dévié d'abord pour des raisons externes, relatives au contexte économique. « Il y avait une vision moderne de l'éducation comme jouant un rôle crucial de formation et d'émancipation de l'individu par la raison [...] mais on la voyait aussi comme préparant au marché du travail. On avait et on a encore cette vision romantique ou plutôt moderne de ce rapport à l'économie. On savait que ça allait conduire à des inégalités, mais on ne savait pas quelles allaient être les répercussions. Or les inégalités sont devenues monstrueuses. Même l'OCDE le reconnaît. Au Québec comme aux États-Unis, les salaires moyens stagnent depuis une quarantaine d'années tandis qu'un pour cent de la population s'enrichit, note l'auteur de *Je ne suis pas une PME*. L'éducation sert de moins en moins à consolider les liens politiques, mais à rendre possible l'économique. »

...et idéologique

Le débat philosophique sur la gratuité a été ultimement tranché dans l'arène politique, soutient Jean-Pierre Proulx. « En pratique, le gouvernement ne fait pas de philosophie, bien sûr. Il organise ses principes et prend des décisions en fonction de la sacoche, surtout si le gouvernement au pouvoir partage une idéologie plus pragmatique. »

M. Baillargeon explique également le déclin de la gratuité par un autre constat : le consentement aux idéaux de la modernité, qu'il appelle l'ennemi intérieur. « C'est une chose que de reconnaître l'ennemi extérieur et son influence extrêmement grande, mais c'est une erreur de ramener tout à ça. Car il y a une part là-dedans qui concerne le consentement des individus à faire des choses. Comme les universités qui consentent, au nom de la rentabilité, à ouvrir des programmes bidon, a-t-il soutenu. Oui, il y a eu l'influence des think tanks, le démantèlement des accords de Bretton Woods, la financiarisation de l'économie. Mais je maintiens que, dans le cas de l'éducation, on aurait pu résister plus et mieux. »

Lisa-Marie Gervais, journaliste au quotidien montréalais « Le Devoir »

14 avril 2012

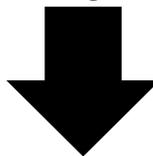


«la lutte exemplaire des étudiants québécois»



Vers une grève sociale.
La grève est étudiante,
la lutte est populaire!

4



Hausse des frais de scolarité comme élément de « la révolution culturelle »

Depuis plusieurs semaines une fronde étudiante ébranle le consensus néo-libéral imposé par les gouvernements québécois et canadiens depuis plusieurs années. Cette fronde étudiante a pour étincelle l'annonce d'une nouvelle hausse des droits de scolarité universitaires qui les fera augmenter de 75%. Les laquais du gouvernement libéral dans les médias tentent de faire passer cette mesure pour une fatalité depuis son annonce dans le budget 2010. Derrière ce fatalisme affirmé par le gouvernement et ses alliés on retrouve pourtant une décision avant tout politique s'articulant dans ce que le ministre des finances appelle une « révolution culturelle » et ce que les instances économiques internationales nomment sous le nom de « budget d'austérité ». Peu importe le nom que les gouvernements donnent à ces mesures, on comprend qu'il s'agit en définitive du démantèlement des services publics visant à privatiser ce qu'il reste du commun.

Le mouvement étudiant a pris pour point d'ancrage la question des frais de scolarité et de la marchandisation des universités. Il n'est, cependant, pas dupe quant à l'articulation de cette mesure dans un projet plus large touchant autant l'éducation primaire et secondaire, le secteur de la santé que l'exploitation sauvage des ressources naturelles. Notre résistance face aux mesures néo-libérales du gouvernement québécois se doit de prendre en compte l'ensemble

des secteurs établissant un lien social permettant de parler d'une communauté. Le gouvernement tente de compartimenter notre grève en affirmant que sa mesure vise à faire payer sa « juste part » au corps étudiant. Pourtant, dès le début de la grève, les étudiants et étudiantes ont tenté d'affirmer que le projet politique qu'ils portaient dépassait le cadre d'une stricte négociation comptable et corporatiste avec le gouvernement. Nous voulons, certes, voir le gouvernement annuler ladite hausse des frais de scolarité, mais nous désirons du même coup remettre en question l'impératif économique qui trace les politiques de nos gouvernements.

Pour ce faire, le mouvement étudiant ne peut rester seul et doit s'adjoindre de l'ensemble des forces qui forment notre société et qui la font vivre : que ce soit les travailleurs et travailleuses des secteurs de la santé, de l'éducation et des services sociaux, les lock-outés de Rio-Tinto et les mis-à-pied de Aveos par un capitalisme sauvage, les travailleurs et travailleuses précaires des couche-tard auxquels on refuse le droit d'association, les femmes vivant des menaces conservatrices contre leurs droits, les aînés se faisant imposer de travailler plus longtemps, ou les autochtones voyant une nouvelle colonisation piller ce qui leur reste de territoire.

De la grève étudiante à la grève sociale

Les étudiantes et étudiants en grève sont conscients de leur impuissance à faire reculer seul le gouvernement sur ces diverses mesures. D'où la nécessité pour le mouvement étudiant de s'adjoindre de l'ensemble des forces sociales dans sa lutte contre la révolution culturelle de Bachand. Nous ne faisons pas ici un appel à un appui de façade où quelques permanents syndicaux rédigent un communiqué pour réitérer une énième fois leur appui à la lutte étudiante. Nous désirons au contraire appeler à une convergence de l'ensemble de la population québécoise contre les politiques de coupures et de marchandisation des services sociaux et de nos droits collectifs. Seule une généralisation de la grève étudiante sur les lieux de travail pourra rendre cette convergence effective. C'est, donc, un appel à la grève sociale que nous lançons à l'ensemble de la population !

En ce moment, le gouvernement répond aux étudiant-e-s en tentant de les bâillonner par la voie des tribunaux et de la matraque. Chaque jour la ministre de l'éducation tente de briser la grève que les étudiant-e-s ont pourtant votée démocratiquement. Notre meilleure réponse au durcissement de l'Etat dans la gestion de la grève est l'élargissement de celle-ci



«la lutte exemplaire des étudiants québécois»

pour rendre toute répression individuelle impossible. Cessons d'avoir peur des lois qui encadrent notre mécontentement et désobéissons collectivement afin de sortir ensemble dans les rues du Québec. Seul, cette désobéissance sera marginalisée et réprimée par le gouvernement mais si l'ensemble des secteurs de la société québécoise se donne le mot, le gouvernement ne pourra faire appel aux tribunaux.

Cette grève sociale, nous devons la construire à la base en lançant la discussion sur les lieux de travail sur la manière de désertir nos occupations quotidiennes. Appelons à des assemblées générales dans nos syndicats locaux afin de discuter de la possibilité de mettre en place une telle grève. Contactons les groupes communautaires dans nos quartiers pour faire des assemblées citoyennes sur la grève sociale. Ces assemblées sont l'expression de notre capacité à délibérer ensemble et de construire un mouvement qui dépasse les limites établies par l'élite. Que la rue investie depuis deux mois devienne l'expression de notre refus collectif.



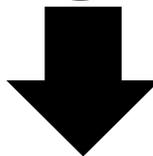


«la lutte exemplaire des étudiants québécois»

**Manifeste
des professeurs
contre la hausse
des droits de scolarité**

par Jean Peltier

5



Nous, professeurs qui souhaitons léguer un savoir à tous ceux et celles qui désirent s'instruire, appuyons les étudiantEs en grève dans leur défense démocratique de l'accessibilité aux études universitaires et dans leur opposition justifiée à la marchandisation de l'éducation. Nous disons à cette jeunesse étudiante qui se tient debout qu'elle n'est pas seule.

Au-delà des revendications légitimes liées à la précarité de la condition étudiante, c'est l'avenir de l'éducation et de la société québécoise qui est en jeu dans le conflit qui oppose les étudiants au gouvernement. Cette grève s'inscrit dans le prolongement des nombreuses contestations qui ont émergé au cours des dernières années à l'égard de la subordination du bien public aux intérêts privés avec le concours d'un État scandaleusement complaisant.

Une hausse qui appauvrit l'éducation

L'enjeu le plus immédiat du conflit actuel est bien entendu la hausse des droits de scolarité. Cette augmentation de 75 %, rappelons-le, succède à celle de 30 % imposée depuis 2007. En plus d'être draconiennes, ces augmentations s'inscrivent dans une logique de privatisation du financement de nos services publics. Parmi ses conséquences les plus évidentes, on peut prévoir un accroissement substantiel de l'endettement étudiant, comme on le constate dans le reste du Canada et dans l'ensemble du monde anglo-saxon, ainsi qu'une diminution significative de l'accessibilité aux études.

Cette privatisation du financement de l'université, reposant sur une prémisse néolibérale, affuble l'étudiant d'un statut de client. Afin de rentabiliser son investissement, celui-ci sera tenté de choisir son domaine d'étude en fonction de sa capacité de payer et du potentiel d'employabilité que lui confère sa formation. La logique de l'endettement l'enrégimente de facto dans l'univers financier, soumet ses décisions au banquier. L'étudiant deviendra ainsi un agent de reproduction de l'ordre social plutôt qu'un citoyen participant pleinement à l'évolution de sa société. Ce sont la liberté académique et toute la dimension critique de la formation universitaire qui semblent frappées de caducité.

Le discours des libéraux, des adé/caquistes et des administrateurs d'universités prétend que la hausse permettra de résoudre le problème de « sous-financement » des universités québécoises. Or il faut plutôt parler de « malfinancement » lorsqu'on considère l'immense transfert de fonds jadis dédiés à l'enseignement et à la recherche fondamentale vers les investissements en immobilisation, la recherche privée, la publicité et le financement d'une puissante bureaucratie. En ce sens, l'enjeu central concerne moins le sous-financement que ce que nous choisissons de financer dans nos universités. À quel point sommes-nous prêts à sacrifier les filières jugées non rentables, à réduire l'accessibilité aux études afin de répondre à l'appétit sans fin des conseils d'administration ?

D'une révolution à l'autre

Le débat sur la hausse des droits de scolarité laisse entrevoir une opposition entre différents modèles éducatifs. D'ailleurs, le ministre des Finances, Raymond Bachand évoque une « révolution culturelle » lorsqu'il s'attaque aux acquis de la Révolution tranquille en ramenant les droits de scolarité à ce qu'ils étaient avant 1968, lorsque l'université était essentiellement réservée à une élite masculine. La création d'un système d'éducation plus égalitaire, tel que nous l'avons connu jusque dans les années 1990, fut l'aboutissement d'un large débat collectif qui s'est exprimé notamment à travers la Commission Parent et la vitalité du mouvement étudiant d'alors.

Nous constatons aujourd'hui que la révolution conservatrice mise en place par le gouvernement libéral ne résulte d'aucun débat et qu'elle nous est présentée comme une fatalité. Est symptomatique à cet égard le Pacte sur le dégel des droits de scolarité présenté en 2010. Celui-ci s'appuyait sur un simulacre de consensus donnant en spectacle les représentants de la Chambre de commerce, du Conseil du patronat,



«la lutte exemplaire des étudiants québécois»

des think tanks néolibéraux (IEDM, CIRANO), et était animé bien entendu par le chantre des lucides, Lucien Bouchard lui-même. La négation de toute forme d'opposition et de dialogue a ouvert la voie aux politiques budgétaires de Raymond Bachand tout comme les injonctions des « banksters » ont imposé des politiques d'austérité ici et là dans le monde.

Par conséquent, il nous faut considérer le mouvement étudiant et ses revendications comme une voix de résistance. Depuis plusieurs années, les étudiantEs présentent une analyse intelligente des enjeux liés à l'éducation post-secondaire et réclament un débat de société sur l'avenir de l'éducation. À cette demande a été opposé un refus dogmatique d'ouvrir le dialogue et de reconnaître les étudiants comme des interlocuteurs légitimes. Cette attitude de fermeté explique le fait que le débat s'exprime aujourd'hui dans la rue. La répression policière violente à l'endroit des étudiantEs est la matérialisation du mépris à l'égard de ceux et celles qui luttent, de façon souvent imaginative, pour défendre ce qu'ils savent être précieux pour chacun de nous : l'éducation comme bien public.

Tous unis contre la hausse

Considérant que la hausse des droits de scolarité masque une privatisation en cours du financement des universités, qu'elle remet en question l'universalité comme modèle d'accessibilité aux études supérieures et qu'elle contribue à la transformation des institutions du savoir en simples organisations marchandes, nous pensons que la grève générale illimitée est un moyen justifié dans les circonstances et que les revendications étudiantes concernant le gel des droits de scolarité et la gratuité scolaire sont légitimes.

Les étudiantEs nous invitent à construire un nouvel imaginaire politique permettant de réactualiser les bases démocratiques et modernes du système éducatif et de toute la société québécoise. Dans cette perspective, nous recevons leur appel à une mobilisation générale comme une invitation à défendre non seulement le droit à l'éducation supérieure mais aussi la portée civilisationnelle de l'université. À titre de professeurs, nous répondons : nous sommes tous étudiants !

Benoit Guilmain, Collège Édouard-Montpetit
Anne-Marie Le Saux, Collège de Maisonneuve
Stéphane Thellen, Cégep du Vieux Montréal

Cette lettre avait reçu plus de 2100 signataires au 15 mars 2012 et a continué à circuler depuis lors.

Pour s'y retrouver

Le Québec

Le Québec est un des dix Etats fédérés constituant le Canada. C'est le seul à ne pas être unilingue anglophone puisqu'une majorité d'habitants y parle le français. La monnaie est le dollar canadien.

La vie politique

La vie politique est dominée depuis 30 ans par deux partis, le Parti Libéral (droite fédéraliste, c'est-à-dire partisane de l'unité du Canada) et le Parti Québécois (centre droit, souverainiste, c'est-à-dire partisan de l'autonomie du Québec, pouvant aller jusqu'à l'indépendance).

Alors que le Parti Québécois avait dominé les années '80 et '90, c'est le Parti Libéral qui est au pouvoir depuis 2003.

L'enseignement

Il est organisé en quatre niveaux. Pour commencer, six ans d'école primaire, suivis de cinq ans d'école secondaire. Ceux qui poursuivent leurs études entrent ensuite dans un des 48 CEGEP (Collège d'Études Générales et Professionnelles). Les CEGEP sont des établissements d'enseignement public qui constituent la première étape de l'enseignement supérieur. Ils ont la particularité de faire cohabiter l'enseignement pré-universitaire, qui mène à l'université, et l'enseignement technique, qui prépare au marché du travail. Quel que soit le programme auquel ils sont inscrits, les étudiants suivent des cours de formation générale, dont une partie est commune à tous. Vient enfin l'université.

Le syndicalisme étudiant

La Fédération Etudiante Universitaire du Québec (FEUQ) et la Fédération Etudiante Collégiale du Québec (FECQ) sont les deux organisations traditionnelles du mouvement étudiant.

L'Association pour une Solidarité Syndicale Etudiante (ASSÉ) est la troisième organisation étudiante. Présente tant dans les CEGEP que dans les universités, elle est la plus importante numériquement et aussi la plus combative.

La CLASSE (Coalition Large de l'ASSÉ) est une coalition temporaire de type syndical créée autour de l'ASSE afin de lutter contre la hausse des frais de scolarité. Le but de cette coalition est donc d'ouvrir les structures de l'ASSÉ à des associations étudiantes non-membres afin de construire un mouvement large et combattif afin de bloquer la hausse. La CLASSE regroupe près de 100.000 membres dans plusieurs associations étudiantes à la fois collégiales et universitaires d'un bout à l'autre du Québec. Elle incarne, aujourd'hui, la continuité d'un courant qui a fait du mouvement étudiant, depuis quarante ans, un acteur incontournable de la société québécoise et un important agent de progrès social en éducation.

Site de l'ASSÉ : <http://www.Asse-solidarite.qc.ca>

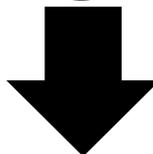


«la lutte exemplaire des étudiants québécois»

Manifeste pour
des universités
à la hauteur
de leurs missions

par Jean Peltier

6



Sur le « Vieux Continent » aussi, la lutte contre la marchandisation de l'enseignement prend une certaine ampleur. Ce 22 mai aura vu un vaste mouvement de grève en Espagne, avec notamment ce mot d'ordre. Dans un autre registre, il y a ce beau manifeste...

Fin janvier 2012, une enseignante-chercheuse de l'Université de Liège remettait sa démission et rendait publiques au sein de l'université les raisons de celle-ci, dénonçant la dégradation des universités européennes et en particulier le productivisme et l'arrivisme ambiants, devenus insoutenables. La publication du texte et ses échos dans la presse et la société belges provoquèrent une vague de soutien inattendue, des dizaines de collègues se reconnaissant dans le diagnostic et désirant y trouver des remèdes. Très vite des universitaires français et espagnols se joignirent au mouvement, confirmant le caractère européen de la tendance dénoncée.

Après divers échanges et réunions de réflexion, un site web fut créé et un manifeste rédigé afin d'entamer un large mouvement d'actions et de débat autour de l'avenir de nos universités.

C'est ce manifeste que nous vous proposons de signer,

non comme on signe une simple pétition à destination d'un tiers, mais aussi comme un engagement à résister au processus de délitement et à agir personnellement en vue de retrouver une université à la hauteur de ses missions.

Les universités subventionnées par des fonds publics ont trois missions, l'enseignement, la recherche et le service à la société, qui se caractérisent par leur imbrication et leurs finalités.

Pour les signataires de ce manifeste, ces missions ont pour finalités :

- de conserver les savoirs acquis au cours de l'histoire, de produire de nouveaux savoirs et de transmettre les uns et les autres au plus grand nombre avec les controverses dont ils ont été ou sont l'objet ;
- de former les étudiants aux méthodologies de recherche et à l'analyse critique des enjeux et effets sociétaux des questions, pratiques et résultats du champ scientifique, à l'exercice d'une pensée dégagée de tout dogme dans la quête du bien commun et à celui d'une activité professionnelle experte et responsable ;
- d'alimenter la réflexion des sociétés sur elles-mêmes, en particulier sur leur modèle de développement.

Les modes de gouvernance actuels des universités vont à l'encontre de cette vision de l'institution universitaire.

Ces modes prennent pour maîtres mots efficacité, rentabilité et compétitivité. Le projet proposé aux universités est celui de devenir des instances d'un maximum de production en un minimum de temps, de chercheurs et professionnels adaptés aux exigences du marché, flexibles et concurrentiels – le progrès de l'humanité se mesurant en termes de croissance économique et d'avancées techniques et celui des universités, en termes de « masses critiques ».

Ainsi, et avec des conséquences emboîtées :

Les universités sont soumises à des évaluations et audits internationaux de plus en plus nombreux, qui mesurent leur productivité respective et permettent de les situer dans des *rankings*.

Sans nier l'intérêt de l'évaluation des pratiques des universités et de leurs effets, on doit constater que les évaluations actuelles opèrent selon des critères



«la lutte exemplaire des étudiants québécois»

étroits, le plus souvent formels et calibrés sur des pratiques standardisées ; que la compétition qu'elles renforcent entre universités entretient une course aux publications dont le nombre peut prévaloir sur l'intérêt intrinsèque ; que leurs procédures sont d'une encombrante bureaucratie et que le message qu'elles véhiculent rappelle en permanence aux universités que la logique à laquelle elles doivent se rendre est celle du marché et de la normalisation mondiale.

Hors dotation de base des universités, la sélection des recherches éligibles pour un financement est largement déterminée par des appels d'offre et la taille ou la réputation des équipes qui répondent à ces appels.

Cet état des choses met à mal l'identité de la recherche universitaire, en principe curieuse de tout et ouverte à l'innovation dont peuvent aussi être porteurs les petites équipes de chercheurs et les jeunes chercheurs sans réputation assise. Il entraîne à la course au projet bien cadré et bien présenté plutôt qu'à celui qui importerait du point de vue de l'avancée des connaissances.

Quant à l'enseignement, les crédits alloués aux universités dépendent le plus souvent du nombre de leurs étudiants.

Dans le cas d'une enveloppe fermée, ceci conduit à une « chasse aux étudiants » qui fait courir le risque d'une diminution de la qualité des formations offertes et celui de voir disparaître des disciplines importantes mais peu fréquentées.

Les enseignements universitaires sont appelés à spécifier les compétences professionnalisantes qu'ils sont censés développer chez les étudiants.

Si doter les étudiants des compétences nécessaires à leurs futures activités professionnelles est indispensable, la mise en relief de ces compétences expose les enseignements universitaires à privilégier les savoirs utilitaristes et « vendables » aux dépens des sciences fondamentales et des savoirs de portée humaniste, critiques et réflexifs.

Les services de gestion interne et de représentations dus par les personnels universitaires à leur institution se multiplient et prennent le pas sur les services dus à la société.

Les éléments qui viennent d'être évoqués concourent à rendre le travail des personnels universitaires répétitif et de moins en moins innovant, accentuent le stress au travail de nombre d'entre eux - le chercheur

et l'enseignant passionnés risquent d'y perdre leurs idéaux.

Les signataires de ce manifeste appellent, pour promouvoir leur vision de l'institution universitaire :

- à garantir à la recherche universitaire la liberté d'exploration nécessaire à toute découverte, le droit à l'hésitation et le droit à l'échec ;
- à rééquilibrer les parts respectives des savoirs critiques et opérationnels, des compétences générales et professionnalisantes dans les formations offertes par les universités ;
- à promouvoir les services à la société ;
- à juguler l'inflation bureaucratique, la course contre la montre et autres facteurs de stress qui empêchent les personnels des universités de bien faire leur travail ;
- à évaluer les pratiques des universités et leurs effets au regard des finalités de l'institution universitaire et non pas à celui des attentes du marché.

A leurs yeux, rencontrer ces nécessités passe notamment par :

- l'affirmation des finalités de l'institution universitaire telles que définies plus haut ;
- le refinancement global de l'enseignement supérieur ;
- l'utilisation de critères d'attribution des fonds publics qui encouragent la diversité de la recherche et qui protègent la qualité et la pluralité des formations offertes par les universités.

Ils appellent :

- les pouvoirs publics et les autorités académiques des universités, à reconnaître aux universités des finalités conformes à leur identité et à leur fonction sociale et à leur donner les moyens de rencontrer ces finalités ;
- les personnels des universités, à résister aux mesures et pratiques allant en sens opposé à celui des positions de ce manifeste ; à ouvrir des espaces d'expression et d'analyse approfondie du malaise des universitaires, de ses causes et de ses pistes de solution ; à se mobiliser dans des actions concrètes – à déterminer selon les contextes – pour faire valoir leurs positions et propositions en tout lieu utile ; à soutenir les mouvements et actions hors universités en quête du bien commun.

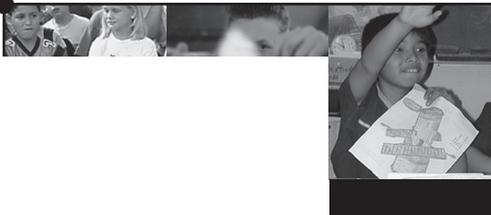


«la lutte exemplaire des étudiants québécois»

Ce Manifeste, vous pouvez le signer
en ligne à l'adresse suivante :

<http://www.univendebat.eu/>





MARIE-DO EN PROFESSIONNELLE

par Philippe Schmetz

Dans le Soir de ce 14 mai 2012, nous découvrons le plan de la ministre Simonet pour endiguer l'échec et l'absentéisme en professionnelle. Nous ne sommes d'accord ni sur sa définition de l'échec, ni sur son analyse des causes, ni sur les solutions avancées. Explications.

Marie-Dominique Simonet désigne le 2e degré professionnel comme étant le segment scolaire qui concentre le plus de difficultés : « Sur le nombre d'élèves qui s'engagent en professionnelle, déclare-t-elle, à peine 37 % finissent cet enseignement avec fruit. »

L'« analyse » et le plan de la ministre

La ministre identifie trois explications à ce naufrage : 1/ la mauvaise orientation des élèves (non choisie, imposée par relégation, sans véritable connaissance de tout ce que cet enseignement peut offrir comme éventail) ; 2/ le manque de motivation ; et 3/ une organisation inadéquate (lisez les contraintes externes et internes qui « amènent parfois à des choix pédagogiques peu calqués sur les besoins réels de l'élève »).

Dans le droit fil de cette « analyse des causes », Mme Simonet choisit de travailler sur les trois axes : mieux orienter les élèves, les motiver (« viser une plus grande assiduité ») et assouplir l'organisation des filières professionnelles.

Sa méthode ? Un appel à projets pilotes. Au total, 45 projets seront soutenus, soit 15 par axe d'expérimentation. Dans le même temps, la ministre dit préparer une réforme des programmes du technique et professionnel, et vouloir créer un Comité d'accompagnement de toutes les expériences pilotes et chantiers en cours en matière de lutte contre l'échec (réforme du 1er degré, CPU, etc.)

n'importe quoi



«marie-do en professionnelle»

Mais de quel échec parle-t-on ?

A en croire l'article de P. Bouillon, l'échec scolaire en professionnelle est défini par la ministre de manière très superficielle et restrictive : absentéisme, décrochage, abandon et à peine 37 % de jeunes diplômés. Traduction : les jeunes s'absentent de l'école et en sortent sans papier. Point barre.

Pour l'Aped, la finalité de l'Ecole ne peut se résumer à assurer la garderie d'élèves assidus et à leur octroyer des diplômes. A nos yeux, elle doit permettre à tous les jeunes, sans distinction, d'accéder aux savoirs qui donnent force pour comprendre le monde et participer à sa transformation. Pour nous, devenir citoyen à part entière suppose une solide formation générale... et polytechnique.

De ce point de vue, le véritable échec scolaire se trouve plutôt dans les lacunes records de beaucoup trop de jeunes, lacunes dans les compétences de base (lire, écrire, calculer, s'exprimer...), lacunes aussi dans les savoirs citoyens critiques (histoire, sciences, philosophie, etc.), lacunes enfin dans les savoirs polytechniques (les grands absents du général, mais aussi du qualifiant parce qu'on tend à y formater les jeunes aux seuls gestes d'un métier défini, plutôt qu'à y développer une intelligence critique du processus de production). Ces lacunes sont évidemment observables chez ceux qui décrochent en cours de route, mais aussi parmi les 37 % de diplômés !

Un silence assourdissant sur les vraies causes

Ce qui nous sidère le plus, c'est la légèreté de l'analyse des causes faite par la ministre.

Elle passe tout simplement sous silence les mécanismes les plus déterminants de l'échec en professionnelle : sa détermination sociale... et un système scolaire qui creuse les inégalités. Quelques rappels s'imposent. Primo. La corrélation entre le niveau socio-économique des enfants, la filière d'enseignement dans laquelle ils se retrouvent et leurs résultats est scientifiquement établie. Et confirmée d'étude en étude. Sans l'ombre d'un doute. Autrement dit, plus vous êtes riche et plus vous avez de chances de réussir brillamment dans l'enseignement général... et plus vous êtes pauvre et plus vous risquez d'échouer dans la filière professionnelle, voire même d'en décrocher. Secundo. Dès 2003 (bientôt 10 ans !), l'Aped avait identifié formellement les causes de la catastrophe scolaire belge : 1/ un enseignement fondamental

manquant de moyens (e.a. en encadrement) ; 2/ au début du secondaire, une ségrégation précoce en filières hiérarchisées (général, technique, professionnel) ; 3/ l'organisation de l'enseignement en quasi-marché, avec une quasi-liberté d'offre et de demande, qui finit de creuser les inégalités entre écoles ghettos de riches et écoles ghettos de pauvres, avec tous les niveaux intermédiaires. Tertio. Depuis lors, nous avons aussi mis en doute la pertinence de l'approche par compétences, qui tend à défavoriser les enfants issus des classes populaires.

Mme Simonet ignore-t-elle ces réalités ou table-t-elle sur l'ignorance du citoyen lambda pour avancer une « analyse » et un « plan » aussi indigestes ? Poser la question, c'est déjà un peu y répondre...

Un « plan » cache-misère, bien dans l'air du temps marchand

Une chose est sûre : avec les solutions avancées, on ne progressera pas en direction d'une école et d'une société plus démocratiques. Au contraire !

L'apartheid qui caractérise notre enseignement en sort conforté, puisqu'il n'est même pas mentionné comme cause du problème.

Et bon nombre des expériences - pilotes annoncées pourraient bien déboucher sur une instrumentalisation accrue de l'école professionnelle : on risque en effet de voir se multiplier les initiatives survalorisant l'approche métier, la formation de petites mains, au gré des attentes du marché du travail, au détriment d'un enseignement ambitieux pour tous. Sans compter que la multiplication des expériences, couplée à un assouplissement des règles d'organisation risque bien de nous mener plus avant dans la marchandisation des écoles.

Comme le note J-M. Gilson, l'un de mes coreligionnaires apédiens : « Ce n'est plus un « marché scolaire », mais une « brocante bordelique ». Si cela continue, chaque école proposera ses propres solutions à ses futurs clients. Marché complètement dérégulé s'éloignant de plus en plus de notre école commune. On laisse aux pouvoirs organisateurs et aux directions le soin de proposer tout et n'importe quoi ... »

Quelques questions encore...

Sur l'orientation positive : comment ose-t-on demander à un enfant de 14/15 ans, même bien informé, de faire un choix d'orientation ? Alors que les élèves



«marie-do en professionnelle»

« performants », issus des « bonnes familles », ne se déterminent – souvent laborieusement – qu'à partir de 18 ans ?

Sur la souplesse d'organisation des sections professionnelles : si l'assouplissement doit se faire sans moyens supplémentaires, faut-il en déduire que les équipes pédagogiques, sur le terrain, en seront réduites à bricoler dans le bénévolat ?

Sur la motivation des élèves : la ministre est-elle vraiment sérieuse quand elle imagine remotiver les jeunes du professionnel en leur proposant des « défis » et autres carottes infantilisantes du genre « activités récréatives » ? Prend-elle à ce point nos élèves pour des gosses débiles et immatures ? Ou feint-elle d'ignorer – retour au cache-misère socio-économique – que le mauvais rapport qu'entretiennent ces jeunes avec l'école est étroitement lié à la réalité sociale ? Les jeunes qui fréquentent le professionnel savent, au moins confusément, qu'il n'y a pas de place pour eux dans l'économie de marché, ou alors des places d'exécutants dans des jobs qui s'apprennent sur le tas et dont on change comme on change de chemise. Ne perçoit-elle vraiment pas qu'il devient de plus en plus difficile de motiver les jeunes parce que, justement, la société est de plus en plus duale, de plus en plus dure, de moins en moins engageante... ?

Une alternative : l'Ecole commune, ou comment en finir avec le professionnel avant 16 ans...

Une fois de plus, présentons notre proposition alternative. Bien sûr, c'est un plan autrement ambitieux que celui de Mme Simonet. Bien sûr, d'aucuns le balayeront d'un revers de la main en nous traitant d'utopistes.

A ceux-là, nous répondrons que croire qu'on atteindra les objectifs généraux du décret Missions dans le système actuel et avec des « plans » aussi insipides relève d'une utopie au carré.

A ceux-là, nous rétorquerons que nos propositions répondent de manière bien plus efficace aux problèmes concrets, réels, des jeunes qui fréquentent actuellement le professionnel.

A ceux-là, nous rappellerons enfin, car il est malheureusement nécessaire de le faire, qu'à part les 3 à 4 % d'enfants souffrant de handicaps mentaux spécifiques, tous sont capables de suivre un enseignement général et polytechnique en tronc commun. A condition, bien évidemment, que le système scolaire soit réformé de manière ambitieuse et progressive.

Nous voulons aller vers une école commune à tous les enfants, de 6 à 15 ans. Une école à la fois générale et polytechnique. Toute forme de spécialisation professionnelle en serait exclue. Celle-ci se ferait après 16 ans, dans de bien meilleures conditions, avec des jeunes plus mûrs et maîtrisant les bases générales (les professeurs de cours techniques et pratiques n'observent-ils pas que le principal handicap de leurs élèves réside dans des lacunes mathématiques et linguistiques ?)

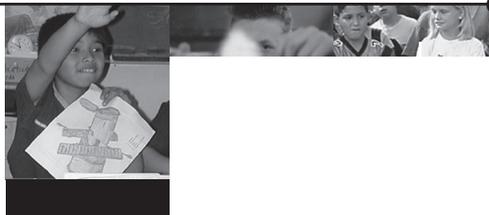
Bien entendu, cette « révolution » ne peut être généralisée du jour au lendemain : les jeunes qui fréquentent aujourd'hui le premier degré différencié ne peuvent pas suivre un tronc commun. Il faut donc d'abord « mettre le paquet » dans le fondamental : réduction de la taille des classes, engagement vraiment massif d'instituteurs, systèmes de remédiation et d'aide scolaire, etc. La réforme avancerait d'année en année pour se mettre en place en dix ans.

On l'a vu plus haut, la mixité sociale est une des trois conditions pour atteindre nos objectifs. Il s'agit dès lors de casser les mécanismes de ségrégation. Par conséquent, de briser deux tabous typiquement belges : l'inscription des élèves « comme sur un marché », et la concurrence entre réseaux. Nous proposons d'affecter les élèves à une école déterminée selon leur domicile et - différence par rapport à la carte scolaire française - le revenu de leurs parents. Ce qui implique un découpage géographique du territoire en zones socialement mixtes, assez réalisable en Belgique, vu sa densité de population. Par ailleurs, nous en appelons à un réseau unique, forcément public.

Hormis ces réformes de structure, nous voulons rendre l'école plus humaine par une ouverture aux activités artistiques, sportives et associatives ; par une libération de l'initiative pédagogique (à condition d'atteindre les objectifs) ; par une guidance et une aide scolaire plus proches de chaque enfant (rattrapages, études dirigées, centres de documentation, cours accélérés pour les enfants primo arrivants, etc.).

On le voit, l'Ecole commune, démocratique, est bien autre chose que la « brocante bordélique » que dessine Mme Simonet.

1) Lire à ce sujet un travail récent disponible sur notre site : François Ghesquière, Joël Girès, La persistance de l'inégalité des chances en Belgique. <http://www.skolo.org/spip.php?article1446>



ESPAGNE: L'AUSTÉRITÉ FRAPPE AUSSI L'ENSEIGNEMENT

par José Garcia



L'Espagne a vécu pendant 15 années une croissance économique incroyable. Au point que beaucoup de jeunes ont abandonné les études, notamment pour travailler dans le secteur alors florissant de la construction.

La crise de 2008 a fait éclater la bulle immobilière et la chute est très dure : 1,5 million de logements vides, le citoyen endetté avec des hypothèques quelquefois portées sur plusieurs générations, vu les prix gonflés des appartements... Sur peu de temps, le chômage des jeunes a explosé (25 – 45 %).

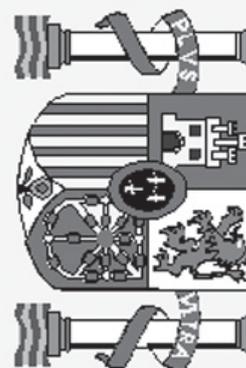
Le nouveau gouvernement conservateur a lancé l'austérité. Résultat pour 2012 : un paquet de milliards d'économies, dont 10 sur les seuls secteurs de l'enseignement, des soins de santé et de la recherche et développement.

Bref, de beaux actes de «courage politique», sans aucune politique de relance économique. Et mettre en péril l'enseignement et la recherche/développement, quelle belle façon d'envisager l'avenir dans un pays qui a besoin de nouveaux modèles de tissu économique !

Pour le seul secteur de l'enseignement, les coupes budgétaires pour 2012 s'élèvent à un total de 3.623.000.000 d'euros. Elle se répartissent de la façon suivante :

Universités

- hausse du minerval de 100%
- diminution drastique des bourses d'étude (décernées suivant le mérite et les points des étudiants et plus suivant les revenus des parents)
- chasse aux doublants (ceux-ci devront assurer 30% du coût des études en cas de redoublement)





«Espagne-France»

Primaire et secondaire

- Suppression des programmes pédagogiques innovateurs
- Suppression des subsides aux associations de parents et d'étudiants
- Augmentation du nombre d'élèves par classe
- Restrictions dans les subsides aux cantines scolaires, ainsi que dans les transports (avec des conséquences graves dans les zones rurales)
- Aucune nouvelle mesure destinée à combattre le décrochage scolaire, qui est de 30%

Maternel

- Suppression totale des garderies et «jardins d'enfants» pour les 0 à 3 ans
- Application de la loi constitutionnelle qui précise que l'enseignement obligatoire, donc gratuit, est uniquement de 6 à 16 ans (cela promet quant à l'avenir des maternelles et du 3^e degré du secondaire)

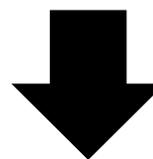
Concernant les professeurs

- Baisse de salaire de 7%, mais plage horaire augmentée de 2h30 (de 60 minutes), faites le calcul !!
- Grosse restrictions dans les «détachements», surtout syndicaux
- L'Espagne fonctionne par «concours» pour désigner des profs définitifs. Suite au regroupement de classes, pas de concours annoncé cette année. Et les suivantes ?
- Regroupements et surcharge de travail de 2h30 par prof. Résultat : entre 8 et 9000 profs «non définitifs» ou «contractuels» au chômage
- En cas de maladie, les remplacements ne sont plus assurés pendant la première quinzaine
- Après 3 mois de congé maladie, le traitement du professeur redescend à 75%. Et après ?

Une précision : il faut savoir que l'Espagne est un pays de type fédéral. La plupart des compétences (sauf l'armée et les finances) sont transférées aux 17 régions autonomes. Mais la plupart d'entre elles étant dirigées par la droite, celles-ci ont vite fait leurs pistes d'austérité prônées par le gouvernement central.

**Du déterminisme génétique
aux lois sécuritaires...
et aux besoins
du marché**

par Patrick Toro



Le premier rapport Benisti (député UMP) énonce que, dès son plus jeune âge, tout individu est un délinquant potentiel. D'où la proposition d'un dépistage précoce des bébés agités. Dès la crèche. Dans son second rapport, Benisti récidive : c'est la prévention de la délinquance des jeunes qui est l'enjeu. Issue de ces deux rapports peu contestés, la Loi sur la Prévention de la Délinquance, renforcée par la loi LOPPSI 2 (14/02/2011). Si celle-ci a provoqué pas mal de réactions, dont celle du Syndicat de la Magistrature, elle n'en reste pas moins très méconnue.

Ces lois qui entendent instaurer un contrôle de la population dès le plus jeune âge font apparaître un concept nouveau : le « secret partagé ». Il s'agit tout simplement de lever le secret professionnel attaché à certaines fonctions (assistants sociaux, médecins...) pour permettre la circulation d'informations sur des personnes données entre les différentes administrations.

L'éducation nationale au service d'une vaste entreprise de fichage.

Qui mieux que l'Éducation nationale et ses millions d'élèves pourraient assurer une telle tentative de fichage ? Des dispositifs se sont donc mis en place



« Espagne-France »

de la maternelle à l'université. De Base-élèves à Post-bac, en passant par Sconet, Affelnet, pro-not et autres logiciels, l'ensemble du cursus d'un enfant est passé au crible des items renseignés. À ceci, s'ajoute le Livret Personnel de Compétences (L.P.C), qui se décline en 2 étapes : le LPC numérique, auquel s'ajoute le Passeport Orientation Formation numérique, qui s'applique dès la 5e et ce, jusqu'en terminale. Le premier est une application nationale des données personnelles, comportant 98 sous-compétences et les options qui sont rattachées à un Identifiant National Elève (I.N.E.) et aux enseignants qui les renseignent. Le second est un autre fichier renseignant le Parcours de Découverte des Métiers et des Formations (PDMF) pour « apprendre à s'orienter tout au long de la vie » — fichier qui aboutit à la loi OFPTLV (Orientation et Formation Tout au Long de la Vie), par laquelle chacune et chacun est chargé de concourir à son auto-formation pour augmenter son employabilité.

Ces deux fichiers seront regroupés en un Livret de Compétences Expérimental Numérique. Outre les compétences scolaires, y figureront aussi les compétences acquises en milieu familial, social et en entreprise. Sa généralisation est prévue pour la rentrée 2012.

Quels enjeux derrière ces dispositifs ?

Ces questions concernent l'emploi, la formation et les nouveaux modes de gestion de la force de travail à l'échelle européenne. Ainsi, Mme Vassiliou, commissaire européen à l'éducation déclare vouloir « améliorer les compétences et l'accès à l'éducation en se concentrant sur les besoins du marché [...] équiper les jeunes pour les besoins du marché du travail aujourd'hui » et, bien sûr, « répondre aux conséquences de la crise ».

L'objectif visé est « la Carte européenne d'accréditation des compétences », que l'ERT (European Round Table) appelle de tous ses vœux. Cette carte serait la forme moderne du Livret de l'Ouvrier du 19e et du début du 20e siècle : un système de contrôle des citoyens conçu pour favoriser l'embauche des « plus dociles », des « plus forts », des « plus innovants » et, au besoin, d'écarter les autres.

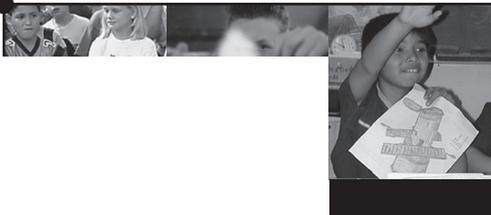
Pour faciliter l'adéquation entre systèmes de formation et adaptation aux postes de travail, la notion de savoirs constitue plutôt une entrave. Elle disparaît peu à peu des textes. Pour le travailleur adaptable, les compétences suffiront, particulièrement les trois plus citées dans les textes de l'OCDE : Employabilité,

Flexibilité et Mobilité. Pour ce rêve de gestion, le fichage est nécessaire, et la B.N.I.E. (Base Nationale Identifiant Élève) la clé de voûte. Tous les renseignements sur un individu y sont collectés et de là à penser qu'ils pourront être connectés et accessibles aux différentes administrations, mais aussi aux entreprises, il n'y a qu'un tout petit pas qu'ils franchiront dès qu'ils en auront l'opportunité. Pour l'heure, on tente de nous rassurer en nous affirmant que celui qui n'a rien à se reprocher n'a rien à craindre des fichiers... que c'est juste la modernité. Mais à travers tout cela comme à travers le développement des méthodes de surveillance, ce sont bien de véritables sociétés de contrôle qui se mettent en place. Au nom de notre liberté individuelle et collective, il est important de continuer à dénoncer ces procédés qui s'installent au cœur du système éducatif.

Des directeurs d'école et des équipes pédagogiques ont résisté et résistent encore, accompagnés de parents, de membres du Syndicat de la magistrature, du Syndicat des Avocats de France, de syndicats locaux Sud éducation, SNUipp, de sections LDH, dont celle de Toulon, particulièrement active. Ces résistances se sont vues récompensées de quelques victoires : trois recommandations de l'ONU, un arrêté du Conseil d'État qui rend la BNIE pour partie illégale, et de nombreuses plaintes auprès du doyen des juges qui instruit l'affaire.

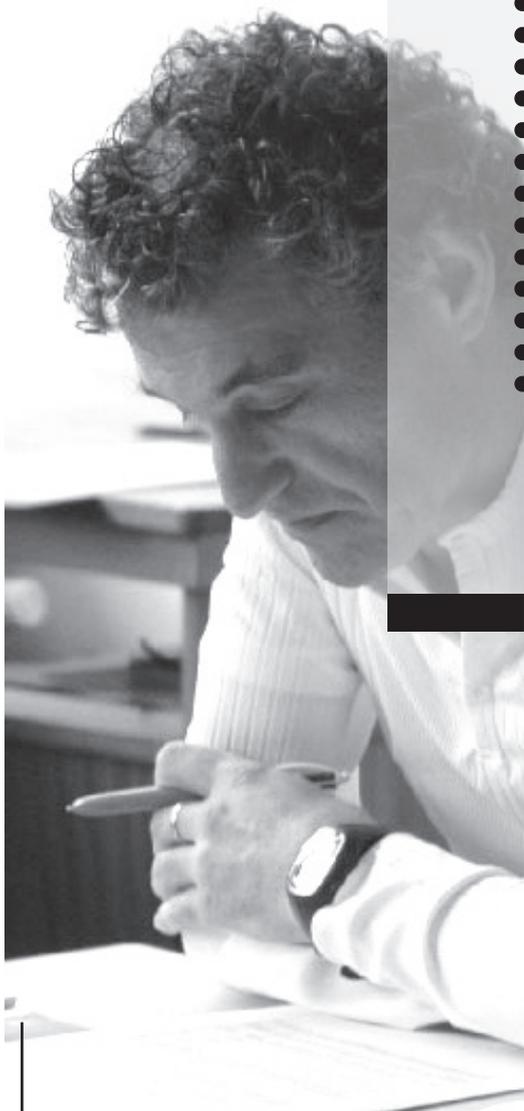
Résister à ces fichiers, c'est résister aux dérives qui les accompagnent, c'est combattre la mise sous tutelle de l'école publique, c'est préserver la vie privée de toutes et tous, c'est refuser de voir nos vies aliénées aux besoins du marché.

Pour en savoir plus, consultez le site du collectif national de résistance à Base-élèves.



••• A LIÈGE: LE DÉBUT ••• D'UN CYCLE ••• DE RÉUNIONS ••• PUBLIQUES

Vito Dell'Aquila



••• L'équipe régionale, une quinzaine de membres, se réunit tous les mois. ••• L'essentiel de son travail relève de l'organisation (un buffet froid pour ••• les 6 Heures par ci, un stand pour le 1er Mai par là, en passant par ••• des interventions en Hautes Ecoles, une campagne d'abonnements et ••• diverses contributions aux projets nationaux).

••• D'où une frustration : nous n'avons jamais le temps de nous former ••• aux enjeux de l'Ecole, aux analyses de l'Aped et à ses propositions al- ••• ternatives. Et cette idée de rendez-vous où nous ne ferions que cela : ••• nous informer, débattre, nous approprier les tenants et aboutissants de ••• l'enseignement dans une visée progressiste.

••• Et pourquoi ne pas en profiter pour ouvrir ces réunions - trois fois ••• l'an - à toute personne concernée par la démocratisation de l'Ecole et ••• sympathisante de l'Aped ?

••• La première de ces réunions publiques, le 9 mai dernier, fut de ces ••• réussites qui en appellent d'autres. Nous étions une quarantaine. Et les ••• échanges furent stimulants.

••• Une Ecole démocratique pour une société juste

••• Pour cette première, nous voulions absolument poser la question des ••• enjeux philosophiques, idéologiques et politiques de l'éducation et du ••• système scolaire. Sans détour. C'est un Vito Dell'Aquila des grands soirs ••• qui s'en est chargé, avec la vigueur qu'on lui connaît : « L'Ecole ne peut ••• être un magasin à diplômes, un outil de reproduction de la société capi- ••• taliste, une institution qui crée de nouvelles inégalités au service de la ••• marchandisation des hommes et des sociétés pour répondre toujours ••• plus à l'emprise régionalisée, nationalisée, européanisée et mondialisée ••• du capitalisme d'aujourd'hui. » Elle doit être « un levier émancipateur, ••• libérateur pour l'homme, un vecteur d'une société démocratique plus ••• juste, plus solidaire, plus coopérative. » Et réciproquement, puisqu'il y ••• a un rapport dialectique entre école et société (ce n'est que dans une ••• société plus démocratique que pourra émerger une éducation vraiment



«aped-ovds»

émancipatrice). Et de conclure : « S'il s'agit moins d'interpréter la réalité que de la transformer, osons le dire : progressistes, quel que soit notre terrain, unissons nos luttes ! »

Philippe Schmetz enchaînait en brossant à grands traits notre analyse critique de l'école actuelle – ségrégation, marchandisation, misère des savoirs citoyens critiques -... et notre alternative, l'Ecole commune.

Le débat confirmait deux de nos prévisions. Oui, il faudra revenir de manière plus approfondie sur les différents angles d'attaque que nous avons à peine déflorés. Et oui, il existe un intérêt manifeste pour nos thèses. Une dynamique est enclenchée. C'est décidé : en 2012/2013, nous poursuivrons ce cycle, qui débouchera aussi sur... des actions.

Dans le Hainaut : une expérience qui abolit la frontière entre école et société

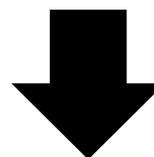
Le samedi 12 mai, c'est la régionale du Hainaut qui invitait à une matinée de témoignages et de réflexion sur les droits de l'homme, le génocide perpétré contre les Juifs en 40-45... et le conflit israélo-palestinien de nos jours. C'est Maryvonne Duray, membre de l'Aped et enseignante à l'Athénée provincial mixte Warocqué à Morlanwelz, qui avait initié cette action.

Dans un premier temps, au sein de ses cours et de son établissement, elle avait provoqué un questionnement des clichés véhiculés par les élèves sur ces questions.

Le samedi 12 mai, l'activité de clôture était ouverte au public et organisée par l'équipe de l'Aped. Outre les témoignages de M. Liébin et de M. Abramowicz, c'est à notre président Jean-Pierre Kerckhofs que revenait de faire le lien entre l'expérience vécue cette année par les élèves de Maryvonne... et ce qui devrait se faire dans toutes les écoles de la CF. La matinée a rencontré un succès mitigé au niveau quantitatif, mais les échos sont positifs, plusieurs enseignants présents manifestant de l'intérêt pour la démarche pédagogique (à reproduire : pour ce faire, voir dans ce numéro la rubrique « piste pédagogique », où nous la détaillons)... et pour la façon dont l'Aped conçoit le rôle de l'école dans une démocratie.

Des "enfants cachés" ... au sens de l'École

par Maryvonne Duray



Maryvonne Duray est membre de l'Aped. Elle enseigne l'anglais dans le 3e degré secondaire, et c'est dans ce cadre qu'elle a organisé l'action relatée ci-dessous. Une action déclinée en deux dimensions complémentaires : d'abord un programme d'activités internes à son établissement, l'Athénée provincial mixte Warocqué à Morlanwelz, puis une journée organisée avec l'Aped et ouverte au public extérieur. Une action qui ne demande qu'à être reproduite ailleurs...

C'est la semaine du 7 au 12 mai 2012 qui aura été le point d'orgue de cette opération. Le mardi, une classe de 5e année a pu assister aux cérémonies du 8 mai à Bruxelles et rencontrer dans l'hémicycle de la Chambre, des Anciens Combattants, des Résistants, des enfants de déportés. Le 10 mai, tous les élèves de rhéto ont visité le fort de Breendonk. Et pendant toute la semaine, plusieurs classes ont visité l'exposition sur les enfants cachés, prêtée par la Caserne Dossin et installée dans l'école.

Dès janvier 2012, au cours d'anglais deuxième langue moderne, les rhétos avaient été amenés, via plusieurs thèmes, à réfléchir, discuter et travailler sur les droits de l'homme et leurs violations, les préjugés, les persécutions à propos des pauvres, des réfugiés, des immigrés dans l'histoire et l'actualité. A cet effet, ils



«aped-ovds»

avaient entre autres visionné « Iron Wall », un documentaire sur le conflit israélo-palestinien. Le but était de lever les clichés et de leur permettre de mieux comprendre le conflit, avant de parler de la Seconde Guerre mondiale et de l'Holocauste. Il était alors important de parler du devoir de mémoire et des enjeux de cette mémoire et de l'histoire.

La visite et le témoignage de Marco Abramowicz, enfant juif caché et militant pour une paix juste au Proche-Orient n'a fait que renforcer les liens entre le passé et le présent.

Le témoignage d'un « enfant juif caché », militant aujourd'hui pour une paix juste au Proche-Orient

Le samedi 12 mai, l'opération s'ouvrait au grand public. La matinée allait réunir des élèves, mais aussi des enseignants d'autres écoles. Après un petit déjeuner équitable, Monsieur Jacques Liébin, ancien élève et professeur de l'Athénée, et directeur fondateur de l'Ecomusée à Bois-du-Luc, a lu, à la lueur d'une bougie, quelques lettres d'un des enfants d'Izieu.

C'était ensuite au tour de Monsieur Marco Abramowicz de parler de son vécu et de son parcours d'enfant juif caché pendant la guerre.

Selon lui, la guerre a commencé en 1933, avec la montée d'Hitler. Il est né en 1936, une date charnière, car c'est aussi la guerre d'Espagne. Il s'indigne de la passivité des démocraties voisines de l'époque et s'émerveille de la mobilisation de 30 000 citoyens dans les Brigades internationales. Il aurait d'ailleurs aimé être né plus tôt pour pouvoir y participer. Il vivait à Saint-Gilles avec ses parents, son frère aîné et sa sœur cadette. Ses grands-parents étaient des juifs polonais. L'antisémitisme des Polonais était aussi fort que celui des Allemands. Beaucoup de juifs redoutaient les Polonais. C'est pour cette raison que la famille quitta la Pologne. La chance qu'il a eue est que sa mère avait des amis polonais et ne l'a pas élevé dans la haine des Polonais. C'était une femme courageuse et indépendante, qui s'est fait passer pour une Italienne /Espagnole car elle refusait de porter la croix jaune et ne voulait pas que ses enfants puissent être tués. Elle les a placés. Ce sont ses souvenirs, mêlés à des faits historiques qui ont ému la salle. Le but de Marco était cependant de passer le cap de l'émotion, et d'avoir une bonne analyse des faits pour mieux comprendre le présent et appréhender l'avenir.

Marco Abramowicz





«aped-ovds»

Il déplore qu'on ne tienne pas compte des enfants dans les conflits. Or, ils souffrent énormément. Il parle des enfants palestiniens qui souffrent d'énurésie en cas d'effroi soudain. Il sait ce que c'est.

Il termine en apportant une explication à l'attitude de nombreux juifs face à la situation en Israël et en Palestine. Découvrant les camps d'extermination nazis, les puissances occidentales ont scandé "plus jamais ça". Les Juifs ont ajouté 'plus jamais ça au peuple juif'. Et comme des enfants battus deviennent des parents qui battent leurs enfants, les juifs sont devenus les bourreaux des Palestiniens. "Oui. Gaza est un camp de concentration." En déclarant cela, Marco, qu'on ne peut traiter d'antisémite, est qualifié de 'juif qui a la haine de soi'.

Je peux l'affirmer haut et fort : Marco Abramowicz, dans son vécu, n'a pas la haine, ni de lui ni des hommes, femmes et enfants pour lesquels il milite avec cœur et conviction. Merci à Yvonne Nevéjean, qui a pu sauver tant d'enfants juifs en Belgique et permettre à de grands hommes de nous aider à ne pas oublier et à rester vigilants face à l'intolérance et à la haine. Puissent ces témoignages de vie humaine se répandre dans nos écoles.

A quoi sert l'école ?

Après une petite pause, Jean-Pierre Kerckhofs, président de l'Apéd, a pris la parole pour établir le lien entre les visites, l'exposition, les témoignages, l'actualité du conflit israélo-palestinien... et la nécessité d'une école démocratique. Les témoignages tels que celui de M. Abramowicz sont essentiels pour les jeunes, ils ont parfaitement leur place dans l'Ecole que l'Apéd appelle de ses vœux. Mais ils ne suffisent pas, ils doivent s'inscrire dans un enseignement général et polytechnique ambitieux pour tous les élèves. JP Kerckhofs s'est attaché à approfondir le rôle de l'école : s'approprier les savoirs pour comprendre le monde et participer à sa transformation. En déplorant les mauvais résultats de l'enquête sur les savoirs citoyens critiques, réalisée en 2008 par l'Apéd I. Ainsi, le travail sur les droits de l'homme et leurs violations, les préjugés, les persécutions des pauvres, des réfugiés, des immigrés dans l'histoire et l'actualité, aura-t-il aussi été l'occasion d'une réflexion féconde sur le rôle de l'Ecole dans la société.

Messages et lettres d'indignation

Après leur visite de l'expo sur les « enfants cachés », nous avons demandé aux élèves de laisser

des messages, accrochés à un fil rouge qui parcourait toute l'exposition.

Au final, une vingtaine d'élèves ont accepté d'envoyer, en anglais, une lettre d'indignation à l'ambassadeur israélien à Bruxelles, sur la situation des Palestiniens, en montrant leur empathie envers les souffrances du passé, et en demandant une explication sur l'attitude du gouvernement israélien quant au mur.

Renseignements pratiques

Caserne Dossin (elle rouvrira ses portes en septembre 2012) :

<http://www.kazernedossin.be/fr/content/contact>

Fort de Breendonk : <http://www.breendonk.be/>

M. Marco Abramowicz : psychothérapeute, enfant juif caché, un des responsables de "Pour une paix juste au Proche-Orient", membre de l'UPJB (Union des Progressistes Juifs de Belgique) depuis 1945. UPJB :
<http://www.upjb.be/>

Maryvonne Duray et Jean-Pierre Kerckhofs :
contact via l'Apéd.

1) Une grande enquête de l'Apéd en 2008: Seront-ils des citoyens critiques ?
<http://www.skolo.org/spip.php?article486>

météo des plages

La rubrique « Météo des plages », comme l'indique son nom, est un espace réservé au récit d'épisodes vécus durant nos plages scolaires. Episodes qui pourraient passer pour anecdotiques s'ils ne révélaient l'air du temps, le climat qui règne dans les écoles de nos jours... Cette fois, Bernard épingle un bel exemple de marchandisation et d'inconscience écologique. A qui le tour pour le numéro de rentrée ? A vos plumes, chères lectrices et chers lecteurs. Ce n'est pas la matière qui manque !

L'enseignement vole pour l'aéroport de Charleroi

Dans le n° 13 du magazine Prof (mars 2012) est présenté le projet « Le Brussels South Charleroi Airport (BSCA) ouvre ses ailes à des enseignants et à leurs élèves de 2ème secondaire ». Des membres du personnel du BSCA se rendent dans treize classes de deux écoles de Gosselies pour faire découvrir aux élèves les métiers aéroportuaires, en partenariat avec l'asbl Ordinokids, qui publie le magazine pour jeunes du même nom. Une fois de plus, l'institution scolaire est prise en flagrant délit de marchandisation en s'engageant en faveur de la cause de l'aviation commerciale, et plus précisément encore en faveur de l'aéroport de Charleroi « Bruxelles sud » (sic), une activité économique que les politiques locaux veulent à tout prix rentabiliser, fût-ce par le biais de l'école.

Cette manœuvre n'a rien d'anodin, elle est idéologique et pose au moins deux questions. D'abord, on apprend que ces animations ont pour objectif de combiner « une approche orientante (la découverte des métiers) à un renforcement de la confiance en soi, du travail en équipe,... qui favorisent l'esprit d'entreprendre » (p. 6). Revoilà





les compétences, que l'on ressort en toute occasion, et les fameux « travail en équipe » et « esprit d'entreprise » chers au « new management ». De l'éducation à la fabrique de l'élève performant, dirait Angélique del Rey (1). Tout au contraire, l'école obligatoire a pour mission de former des esprits éclairés aptes à comprendre les ressorts de l'ordre dominant, pour pouvoir éventuellement remettre celui-ci en cause. Et justement, venons-en à la seconde question. Dans ce cas-ci, l'esprit critique des éducateurs (au sens large) devrait porter sur les conséquences écologiques et énergétiques de l'aviation civile, avant d'en donner imprudemment le goût aux jeunes. Qui est informé et vraiment conscient du rôle des avions de ligne dans les dérèglements climatiques ? Ils sont responsables de 3% des émissions de gaz à effet de serre. Qui est informé et vraiment conscient de la réalité et des conséquences du pic du pétrole conventionnel, très probablement atteint en 2006, ce que même l'Agence internationale de l'énergie reconnaît ? L'aviation commerciale sera la première touchée par la raréfaction et le renchérissement du pétrole, puisqu'il n'existe aucun substitut économiquement viable et écologiquement soutenable au kérosène. Nos sociétés industrielles continuent de foncer tête baissée dans la croissance et dans la surconsommation, feignant d'ignorer qu'elles foncent en même temps vers l'abîme. Quand va-t-on aborder les vrais problèmes avec les élèves, plutôt que de leur laisser croire que nos modes de vie ne sont pas négociables, comme le professait, il y a quelques années, le pire président de l'histoire des États-Unis ? Mais que cela nous plaise ou non, l'urgence écologique est à notre porte. Pendant ce temps, « la gouvernance rationnelle, en pérennisant un mode de vie dangereux pour la biosphère, rend toujours plus difficiles les retours en arrière et/ou les bifurcations » (2).

Pour qu'elle puisse exercer pleinement ses responsabilités citoyennes, suggérons à l'asbl Ordinokids les thèmes d'animations suivants : ? Quelles conséquences la déplétion des énergies fossiles aura-t-elle sur l'économie de croissance ? Existe-t-il un substitut au pétrole pour poursuivre la croissance mondiale du PIB ? (en relation avec le cours de sciences et de sciences économiques) ; ? Quel est l'impact du trafic aérien sur le réchauffement climatique ? (en relation avec le cours de sciences) ; ? Le désir de mobilité totale est-il éthique (3) et écologiquement soutenable ? (en relation avec les cours philosophiques).

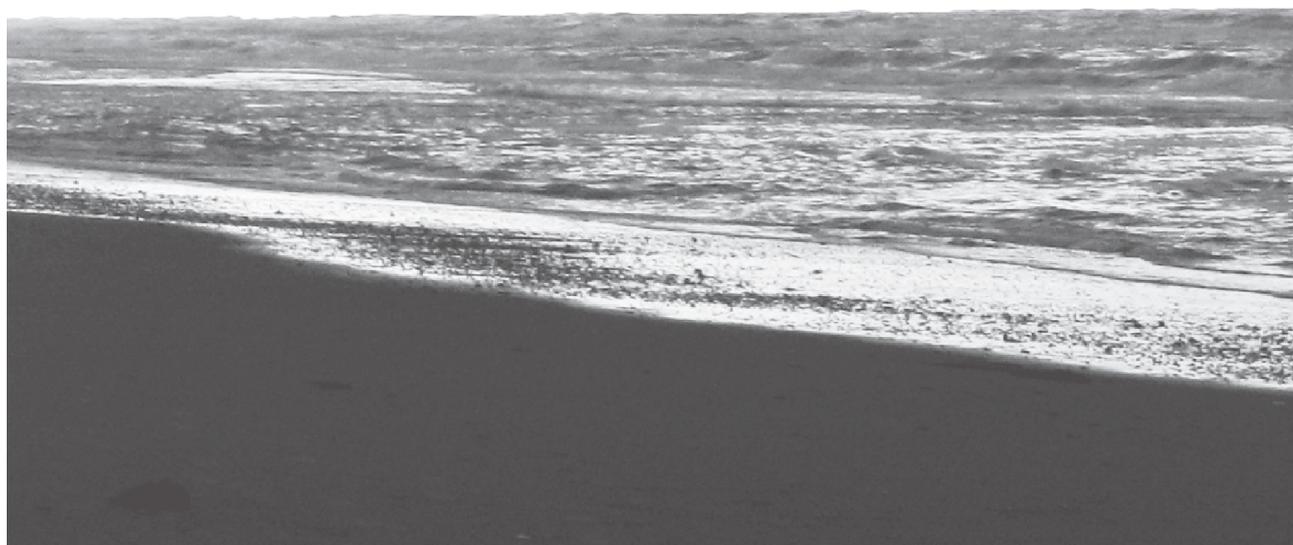
La liste n'est pas limitative, d'autres angles philosophiques et scientifiques étant encore imaginables. Alors, on s'y met ?

Bernard Legros

(1) Cf. Angélique Del Rey, *A l'école des compétences. De l'éducation à la fabrique de l'élève performant*, La Découverte, 2010.

(2) Bertrand Méheust, *La nostalgie de l'Occupation. Peut-on encore se rebeller contre les nouvelles formes d'asservissement ?*, La Découverte, 2012, p. 93.

(3) « [L'avion] reflète dans son usage commun l'éthique de l'urgence et le nomadisme du plaisir », in Alain Gras, *Le choix du feu. Aux origines de la crise climatique*, Fayard, 2007, p. 221.





RTBF : place à l'éducation, SVP !

La plupart des citoyens ignorent que la RTBF, entreprise culturelle de service public, est liée par un «contrat de gestion». Ce contrat est renégocié tous les 5 ans avec le pouvoir de tutelle de la RTBF, la Fédération Wallonie-Bruxelles. Et plus particulièrement avec la Ministre en charge de l'audiovisuel, Fadila Laanan.

Cette négociation donne aussi l'occasion aux parlementaires d'organiser des auditions et de s'exprimer sur le bilan et les perspectives de l'entreprise. Autrement dit, les élus de tous les partis ont leur mot à dire. A travers eux, chacun d'entre nous peut exprimer ses souhaits et regrets. Le moment est venu pour le faire.

En effet, la négociation du contrat pour les années 2013-2017 est en cours et doit se clôturer à l'été. Les signataires de cet appel (1) veulent attirer l'attention des citoyens et des décideurs sur une anomalie de taille : l'absence des grilles, tant en radio qu'en télévision, de programmes consacrés à l'éducation et à l'enseignement. C'est d'autant plus anormal que tout le monde en convient : l'éducation est une priorité. Chacun reconnaît aussi qu'éduquer et former des enfants et des jeunes, que ce soit en famille, à l'école, dans la rue, dans les clubs, les associations, les mouvements et maisons de jeunes, c'est bien plus difficile aujourd'hui qu'il y a 10 ou 20 ans. Et pourtant, jusqu'ici, ces questions d'éducation au sens le plus large, n'ont pas droit à des magazines réguliers et substantiels sur les chaînes du service public.

C'est d'autant plus étonnant que des questions bien moins cruciales ont droit à des magazines réguliers : le vin, la table, le cheval, le jardin et les loisirs, la brique dans le ventre, le tourisme. Serait-ce faute de public potentiel pour l'éducation vu que, aujourd'hui, l'audience est devenue un sésame ? Bien sûr que non !

Les questions d'éducation nous concernent tous au plus haut point. Que nous soyons éducateurs «professionnels» ou occasionnels (dans la rue, dans les transports en commun), nous sommes tous amenés à rencontrer des enfants ou des adolescents qui sont en droit d'attendre des adultes qu'ils les «élèvent» au sens le plus noble du terme. Nous sommes de plus en situation de devoir inventer des réponses à des questions inédites : réseaux sociaux, multiculturalité, addictions diverses. Sans parler des grandes questions de fond qui se posent à tous : l'autorité, la sexualité, la loi et l'interdit, l'individualisme et la solidarité, mais aussi la santé, les modes, les loisirs, l'école évidemment !

Les parents sont concernés au premier chef. Mais les enseignants et les animateurs le sont aussi. De même que tout le secteur de l'éducation permanente. Voilà un sacré public ! N'est-ce pas une mission incontournable de service public que de donner des rendez-vous réguliers aux citoyens pour éclairer ces sujets ? Avec des «experts» qui les ont étudiés et des éducateurs qui cherchent les réponses les plus pertinentes dans des contextes divers : plaines de jeux, écoles de devoirs, centres



de créativité, académies, garderies, crèches, écoles de tous niveaux, à la ville, à la campagne, pendant les petites et grandes vacances. N'est-ce pas une mission de service public que de mettre à la disposition du plus grand nombre les résultats des nombreuses recherches et expériences menées en ces matières ? Qu'elles le soient à l'initiative du politique ou dans le cadre associatif, dans les universités. Certes ce ne sont pas des sujets faciles, si on a l'ambition d'aborder ces questions délicates dans leur complexité. Elles requièrent donc un traitement de fond que seuls des magazines permettent. Surtout quand ils sont confiés à des équipes passionnées par leurs sujets. Il n'en manque pas à la RTBF. Au-delà de cette revendication minimale, nous relayons aussi une attente de tous les éducateurs : que le service public se distingue davantage des médias privés par un plus grand respect des enfants et des jeunes à toutes les heures de la journée et dans tous ses programmes. Qu'il devienne un allié des parents et des enseignants dans leurs efforts éducatifs. Qu'il remplisse pleinement sa mission !

Nous en appelons donc solennellement à tous les responsables, politiques et de la RTBF, pour qu'ils intègrent dans le nouveau contrat de gestion la programmation de magazines (au moins mensuels) consacrés à l'éducation. A des heures de grande écoute et sur les chaînes «grand public» : La Une en télévision, La Première et Vivacité en radio.

Nous invitons les citoyens qui considèrent qu'il y a là un vide à combler et qu'il y a lieu de se manifester, à revendiquer la programmation des magazines évoqués dans cet appel... En s'adressant à des élus de leur famille politique, à la ministre, à des membres du conseil d'administration de la RTBF ou à son administrateur général en personne.

L'enjeu est de taille : il justifie que tous se bougent.

(1) Premiers signataires : Béague Philippe (Fondation Française Dolto), Boulanger Pierre-Paul (président Ufapec), Brocal Renée (directrice département social Helmo), Cattiez Geneviève (directrice Institut supérieur pédagogique Galiléé), Chevalier Anne (secrétaire générale Changements pour l'égalité), Crahay Marcel (universités de Liège et de Genève), Cransfeld Jonathan (président de l'Unecof), Delvaux Bernard (UCL), Demeuse Marc (Université de Mons), Demuyssere Bernard (directeur Ecole des parents et des éducateurs EPE), Desart LUC (FUNDP), Desmedt Emmanuelle (FUNDP), De Vos Bernard (Délégué général aux droits de l'enfant), Donnay Jean (FUNDP), Dupriez Vincent (directeur Fopa), Emplit Philippe (vice-recteur à l'enseignement et aux apprentissages, ULB), Engel Vincent (écrivain), Ernst Eugène (CSC-Enseignement), Giacomelli Anne (directrice département pédagogique Haute Ecole Léonard de Vinci), Hullebroeck Patrick (directeur Ligue de l'enseignement et de l'éducation permanente), Jacques Thierry (secrétaire général du Moc), Job Armel (écrivain), Kerger Bernard (secrétaire Moc-Luxembourg), **Kerckhofs Jean-Pierre (Appel pour une école démocratique Aped)**, Lafontaine Dominique (ULG), Lambert Denis (directeur général de la Ligue des Familles), Landroit Henry (mouvement Freinet), Liesenborghs Jacques (initiateur de cet appel et ancien sénateur), Ligot Frédéric (Moc), Linard Marie-Christine (secrétaire générale Fapeo), Mangez Eric (UCL), Miller Willem, Mouraux Danielle (sociologue), Pepinster Charles (Groupe belge d'éducation nouvelle), Perceval Roland (président de la Ligue de l'enseignement), Rey Bernard (sciences de l'éducation, ULB), Wattiez Rudy (directeur Ecole supérieure de pédagogie de Bruxelles), Wertz Vincent (prorecteur à l'enseignement et à la formation, UCL), Wibrin Françoise (CSC-Enseignement).

(2) Contact : jacques.liesenborghs@gmail.com



CPU : nos craintes se confirment

Il y a un peu plus d'un an (voir ED 45 mars 2011), nous disions tout le mal que nous pensions de la réforme prévue au 3ème degré du qualifiant, baptisée CPU (Certification Par Unité). Réforme qui avait pour objectif avoué de s'attaquer à l'échec et aux décrochages. Entre-temps, elle a été mise en application comme prévu de manière expérimentale dans deux secteurs, et l'expérience s'élargira à la rentrée prochaine à deux nouveaux secteurs. Sans reprendre l'ensemble de notre argumentation, rappelons que nous estimions que la réforme était placée au mauvais endroit. C'est à dire beaucoup trop tard dans le cursus : les élèves du 3ème degré qualifiant sont déjà en échec pour la grande majorité d'entre eux. D'autre part, nous considérons que le principe même de la modularisation certificative allait avoir pour conséquence une dérégulation plus grande à la fois de l'enseignement qualifiant et du marché du travail et surtout allait nuire gravement à la formation générale à ce niveau. Le 28 avril dernier, nos amis de CGé (Changement pour l'Égalité) organisaient à Namur un débat sur la question. Avec des invités de terrain, des syndicalistes et un spécialiste du qualifiant. Tout ce que nous avons pu entendre n'a hélas fait que confirmer nos craintes et renforcé notre opposition à cette réforme. Pour ne prendre qu'un exemple, Christine Maron, sous-directrice d'une école technique du Brabant Wallon qui participe à l'expérience a déclaré : « On est en train de former des «petites mains» plutôt que des diplômés CESS ». Confirmant par là que les conséquences prévisibles étaient le contournement de tout ce qu'il reste de formation générale et même de formation technique un peu généraliste pour une formation ultra spécifique au détriment du reste. Elle a également confirmé la hiérarchisation des filières que nous dénonçons, en déclarant qu'à ce stade « le choix de l'orientation n'est pas un choix de métier : les élèves ont été jetés de l'école précédente ». Nous avons profité de l'occasion pour rappeler nos positions en matière de tronc commun et notamment de formation polytechnique. Et qu'en attendant, à nos yeux, la seule manière de revaloriser le qualifiant était d'y renforcer la formation générale.

JPK

Le nombre d'élèves par classe revu (un peu) à la baisse

Fruit des négociations sectorielles tripartites (gouvernement, syndicats enseignants et pouvoirs organisateurs), le projet de la ministre Simonet promet quelques timides avancées. Dans le maternel, titularisation des psychomotricien-ne-s et augmentation du nombre de puériculteurs(-trices). Dans le primaire, des ratios et autres plafonds sont instaurés. Dans les 2e et 3e degrés secondaires, des moyennes et autre maximum d'élèves. A tous ces niveaux, des dérogations ne seront possibles qu'à des conditions strictes. Bref, on irait dans la bonne direction. Mais, même avec ces mesure(ttes), on est tellement loin encore de l'encadrement nécessaire pour une école vraiment démocratique. Nous vous renvoyons, sur notre site, aux textes de N. Hirtt en la matière (le dernier :

La taille des classes est bel et bien un facteur de réussite !

<http://www.skolo.org/spip.php?article1390>

PhS

(source : Belga 17/04/12)



Chacun lutte contre la catastrophe scolaire belge selon ses ambitions... et ses moyens

Le système scolaire belge reproduit et creuse les inégalités sociales plus que partout ailleurs dans les pays industrialisés. Avec des résultats désolants pour les enfants les plus pauvres. C'est pourquoi l'Aped se bat pour l'avènement d'une Ecole commune. Une école démocratique qui appelle une refonte du système et un refinancement public substantiel. Les décrets « mixité sociale » et « inscriptions » vont bien dans ce sens, mais de manière tellement timorée que leurs effets restent désespérément marginaux.

Dans le même temps, d'autres choisissent la voie du développement séparé (apartheid, en afrikaans). Nous apprenions ainsi en mars dernier la fondation d'une école secondaire privée à Craainem. Ouverture en septembre 2012. Fondatrice : Muriel de Bergeyck, une ancienne militante de l'association ELEVeS, qui s'était illustrée dans la lutte contre la mixité sociale. L'Arboretum College Brussels, une école « all in », ouverte à tous... à partir de 13 000 (treize mille) euros/an. Ça devrait se passer de tout commentaire...

PhS

(source LLB en ligne 27/03/12)

De l'efficacité des décrets inscriptions : hurra ?

Depuis cinq ans, l'inscription en première secondaire est soumise à une certaine régulation. Il y a eu le principe « premier arrivé premier inscrit » de Marie Arena et les files qui s'en suivirent. Puis il y eut le tirage au sort de Christian Dupont (raillé sous le nom de décret lotto par les chantres de l'immobilisme) pour départager les ex aequo. Enfin, depuis trois ans, un système relativement complexe mis au point par Marie-Dominique Simonet qui départage les élèves en fonction de critères essentiellement géographiques. L'objectif avoué était de favoriser la mixité sociale. Est-il atteint ?

Selon le dernier rapport du Comité de Pilotage, il y a un mieux. De quel ordre ? Accrochez vos ceintures : en 2006/2007, c'est-à-dire lors de la dernière année d'inscription non régulée, il aurait fallu que 17,3 % des élèves changent d'école pour que ceux que l'on appelle poétiquement Isef (indice socio-économique faible) soient équitablement répartis dans toutes les écoles. En 2010/2011, ce nombre passe à ... 16,8 % pour obtenir le même résultat !

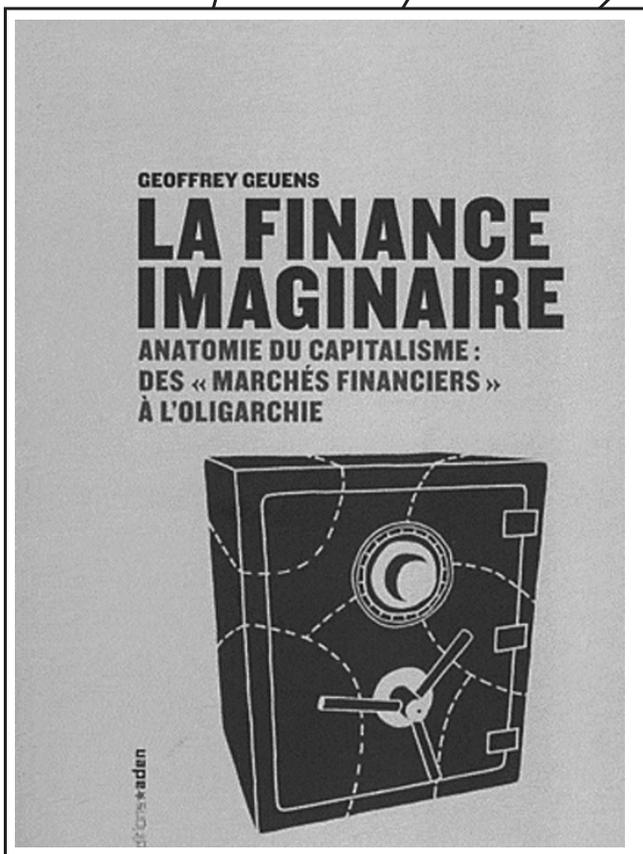
Avec un sens certain de l'euphémisme, le Comité parle de « légère amélioration de la mixité ». A l'époque, et depuis lors, nous n'avons cessé de dire que cette régulation est à nos yeux bien trop timide pour avoir la moindre chance de favoriser la mixité autrement qu'à la marge. Nous n'avons pas vraiment l'impression d'être démentis par ces chiffres ...

JPK

(source : Le Soir 19/5/12)



«lire»



Anatomie du capitalisme : de son oligarchie... à ses travailleurs pauvres

Par Philippe Schmetz

Geoffrey GEUENS, *La finance imaginaire. Anatomie du capitalisme : des « marchés financiers » à l'oligarchie.*

Editions Aden, Bruxelles, 2011, 354 p., 25,00 €

L'analyse de Geoffrey Geuens n'est pas neuve. Elle est réactualisée et toujours aussi indispensable pour lire le monde et y prendre position. Voici 10 ans déjà, Geoffrey (il nous a fait plus d'une fois l'amitié de participer à nos 6 Heures) publiait le remarquable et remarqué *Tous pouvoirs confondus*(1). Comme le laissait entendre un titre sans ambiguïté, il y démontrait, noms à l'appui, les rapports pour le moins étroits qu'entretiennent les mondes soi-disant distincts de la finance, de l'industrie, de la politique et des médias. Avec ce nouveau Who's Who, il remet le couvert.

Un livre de référence, à n'en pas douter. Au point qu'il se voit offrir rien moins que la Une du Monde diplomatique de ce mois de mai 2012(2), pour éclairer l'actualité du fruit de ses investigations. « *Les socialistes européens dénoncent souvent avec virulence la finance, qui règne sans partage sur le globe et qu'il conviendrait de mieux réguler. Encore faudrait-il savoir de quoi et de qui l'on parle ; car l'image désincarnée des « marchés » a pour effet de laisser dans l'ombre les bénéficiaires de la crise et des mesures d'austérité en cours* », écrit-il dans le chapeau de son article.

Non, les marchés ne sont ni insaisissables, ni impersonnels, ni volatiles, ni immatériels... Et si les « hommes d'Etat » sont contre les marchés, c'est plutôt tout contre !(3) Et c'est avec le brio et la pointe sardonique qui le caractérisent que l'essayiste en fait la démonstration (aux 240 pages d'analyse pointue, s'ajoutent de nombreuses annexes où il nous livre les organigrammes des sociétés et les noms des personnes bien réelles qui font la « planète finances »). Il traque les discours



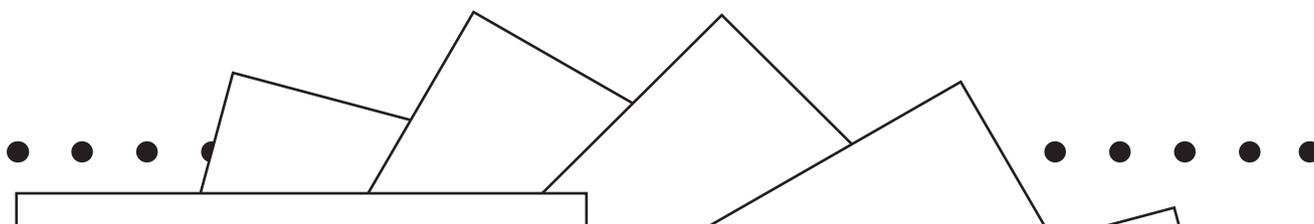
« lire »

- écrans assés à longueur d'année par les principaux « analystes » médiatiques, pour mieux nommer les enjeux cachés et les faux semblants où s'abîment trop de progressistes et autres altermondialistes de bonne volonté, qui croient trop naïvement que la bataille se livre entre « méchants Marchés » et « Etats bien intentionnés, mais impuissants », et qu'il suffirait dès lors de « pousser », de « bousculer » les socialistes de gouvernement (comme s'ils étaient encore de gauche...) pour que les choses changent. Pour G. Geuens, il est grand temps, au contraire, d'entrer en lutte !

1) Il ne s'était fait souffler le Prix des Amis du Monde diplomatique que par l'exceptionnelle Histoire populaire des Etats-Unis, de Howard Zinn. Excusez du peu ! Nous avons épinglé cet ouvrage sur notre site : Ph. Schmetz, Médias, finance et politique : des liaisons dangereuses (<http://www.skolo.org/spip.php?article132>)

2) Les marchés ont un visage. Spéculation, chantage et dette, article bientôt disponible sur le site du mensuel.

3) Pour paraphraser Sacha Guitry.



Florence AUBENAS,

Le quai de Ouistreham. Editions de l'Olivier, 2010

Disponible en poche, éditions Points, 238 p., 6,50 €

Mais qu'est-ce qu'elle écrit bien, Florence Aubenas(4) ! J'ai littéralement dévoré son reportage, fruit d'une immersion dans le monde du travail précaire. Elle pose ses mots sans effet de manche, avec un art consommé de l'évocation. Et ce qu'elle raconte, en parfait équilibre entre la crudité des faits et une humanité qui ne se dément jamais, c'est fort, très fort ! Une réalité sociale dure. Voilà bien le genre de récit dont nous ne saurions trop recommander la lecture à nos étudiants du secondaire et du supérieur(5).

La journaliste décide, en 2009, de "partir dans une ville française où (elle n'a) aucune attache pour chercher anonymement du travail." C'est sur Caen, en Basse-Normandie, qu'elle jette son dévolu. Elle s'y inscrit au chômage, le bac' comme seul bagage déclaré. A Pôle Emploi, on l'orientera vers le métier d'agent de propreté dans des entreprises.

"Qui veut, peut", nous serine un air connu(6). Le reportage d'Aubenas devrait déciller les yeux de ceux qui véhiculent ce genre de contre-vérité. Car, dans bien des régions, pour les personnes non qualifiées –et parfois même qualifiées-, d'emploi, il n'y en a tout bonnement plus. Et depuis des lustres. En l'occurrence, dans la région de Caen, ce sont les fantômes de la sidérurgie et de Moulinex qui s'évanouissent lentement mais sûrement des mémoires. Seules restent à trouver "des heures", à prester dans des conditions indignes. La plupart du temps "en coupé", c'est-à-dire deux heures tôt matin (avant ouverture), et deux ou trois autres en soirée, auprès d'une foule d'employeurs aux exigences inconciliables et intenable. Et ce, pour un revenu qui n'offre aucune perspective réelle. On peut désormais bosser comme un-e malade, tout sacrifier au boulot – santé, famille, relations sociales – et quand même rester dans la misère. Les trente années qui viennent de s'écouler ont bel et bien accouché d'un nouveau sous-prolétariat. Tout le mérite de Florence Aubenas est de lui avoir donné chair. Avec talent.



Bien sûr, son livre, poussé par le redoutable plan marketing de son éditeur, a été trop unanimement encensé par la critique, emmenée par la famille parisienne des journalistes médiatiques.

Un enthousiasme ambigu, célébrant la démarche de la journaliste – qualifiée un peu légèrement d'héroïque –, comme pour mieux occulter la réalité sociale qu'elle dénonce. Ça crée un malaise, qu'Aubenas a cependant l'honnêteté de ne pas esquiver.

Pour vous faire une opinion, un article très circonstancié est lisible sur le site d'Acrimed (Action – critique – médias)(7).

4) *Oui, il s'agit bien de cette journaliste, "grand reporter", retenue en otage plusieurs mois en Irak en 2005.*
5) *En intégralité ou non, chaque chapitre pouvant être appréhendé isolément, moyennant une petite contextualisation.*

6) *Sous-entendu : trouver du travail et s'en sortir.*

7) <http://www.acrimed.org/article3323.html>

